

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
MAI 2024**

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

SOUTIEN AUX ACTIONS ÉDUCATIVES - 2ÈME AFFECTATION POUR 2024

Sommaire

EXPOSÉ DES MOTIFS	3
PROJET DE DÉLIBÉRATION	9
ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION	14
Annexe 1 Fiches projets Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise	15
Annexe 2 Fiche projet Aide aux devoirs et étude encadrée	67
Annexe 3 Fiches projets Actions de sensibilisation à la citoyenneté	71
Annexe 4 Fiches projets Sensibilisation au développement durable	116
Annexe 5 Fiches projets Soutien Fédérations Parents d'élèves	130
Annexe 6 Fiches projets Olympe	136

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet de soutenir plusieurs dispositifs d'actions éducatives et programmes de réussite des lycéens franciliens.

1. ACOMPAGNEMENT DES ELEVES VERS LA REUSSITE SCOLAIRE

1.1 Soutien régional à des structures contribuant à favoriser le partenariat entre le monde de l'éducation et le monde économique

Dans le cadre de la délibération n° CR 94-16 du 19 mai 2016, la Région s'est engagée à enrichir les partenariats régionaux à disposition des EPLE, qui concourent à créer et renforcer les liens entre les lycées et les entreprises (interventions de professionnels au sein des écoles, visites d'entreprises, sensibilisation à l'entrepreneuriat, formation aux techniques de recherche d'emploi, familiarisation des professeurs avec le monde de l'entreprise, etc.).

Ces actions sont mises en œuvre par les organismes suivants :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1. Article 1 | 12. Association nouvelle Entreprendre pour apprendre IDF |
| 2. Agir ABCD | 13. Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire |
| 3. ENACTUS France | 14. Les Rencontres Entreprises Enseignants |
| 4. BGE Paris | 15. Le Réseau |
| 5. Passion Proximité Parcours | 16. Youth Forever |
| 6. Cœur d'Essonne Agglomération | 17. Les Idéateurs |
| 7. Crée ton Avenir France !!! | 18. 100 000 Entrepreneurs |
| 8. Les Entretiens de l'Excellence | 19. Job IRL |
| 9. Le MEVO | 20. C'Possible |
| 10. Croissance responsable | 21. Synergie Family |
| 11. Proximité | 22. Mission locale des 3 vallées |

Le présent rapport a pour objet la mise en œuvre de cet engagement en attribuant des subventions à 22 organismes agissant sur le territoire francilien.

Pour l'année scolaire 2024-2025, ces actions permettront de toucher plus de 63 000 élèves. Les fiches projets des actions déployées par ces structures sont présentées en annexe 1 à la délibération.

Il est donc proposé une affectation d'un montant de **568 031 €** d'autorisations d'engagement disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » (12800601) du budget 2024.

1.2 Aide aux devoirs et étude encadrée (AD2E)

Dans le cadre des délibérations du conseil régional n°2021-050 « Une Région toujours plus solidaire » (article 7) et n°2022-035 « Bouclier social » (articles 15 et 16), la Région Île-de-France a généralisé en 2022 l'aide aux devoirs et étude encadrée (AD2E), dispositif de soutien à la réussite des élèves. Celui-ci est reconduit pour l'année scolaire 2024-2025.

L'objectif est de favoriser l'accompagnement des lycéens, sur un temps d'étude, en dehors des heures de classe. En complément de leurs apprentissages sur le temps scolaire, il est proposé aux

lycéens de poursuivre leurs acquisitions, notamment en développant leur méthodologie et leur autonomie, au sein du lycée.

Ce dispositif peut être encadré par des enseignants (retraités ou actifs) ou par des associations, afin de favoriser l'extension du dispositif, notamment auprès des élèves les plus en difficulté.

Le présent rapport a ainsi pour objet d'attribuer une subvention à l'association ZUPdeCO, retenue via un appel à projets, pour développer le dispositif AD2E en 2024-2025.

La fiche projet des actions déployées par cette structure est présentée en annexe 2 à la délibération.

L'intervention des professeurs, retraités ou actifs, en cumul d'activité, permettra de compléter la couverture des établissements candidats.

Il est donc proposé une affectation d'un montant de **120 168 €** d'autorisations d'engagement disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » (12800601) du budget 2024.

1.3 Réaffectation dans le cadre des parcours européens 2022-2023

Par délibération n° CP 2023-029 du 25 janvier 2023, deux subventions ont été attribuées au titre du développement des parcours européens de formation des lycées professionnels. Ces lycées ont, tous les deux, connu une situation administrative délicate, qui a fortement compliqué la gestion des dossiers. Les lycées ont transmis leur demande de versement de subvention hors délai le 25 avril 2024 et le 9 février 2024, la date de caducité étant fixée au 25 janvier 2024.

Aussi, compte tenu de la situation de ce lycée et dans la mesure où les voyages à l'étranger des élèves et les partenariats avec les entreprises ont bien été réalisés, il vous est proposé, à titre exceptionnel, d'attribuer, aux deux lycées listés ci-après, des subventions d'un montant total de 18 484 €, correspondant à la subvention votée en 2023 :

- Lycée Pierre Lescot à Paris 01 (75) : 10 946 € (dossier n° EX070357)
- Lycée Flora TRISTAN à Montereau-Fault-Yonne (77) : 7 538 € (dossier n° EX070366)

Subordonne le versement des aides individuelles et des subventions à la remise par chaque établissement bénéficiaire d'un compte-rendu d'utilisation et à la transmission d'un bilan financier.

Il est donc proposé une affectation d'un montant de **18 484 €** d'autorisations d'engagement disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » (12800601) du budget 2024.

2. SENSIBILISATION DES ELEVES AUX ACTIONS EDUCATIVES ET CITOYENNES

2.1. Soutien des actions citoyennes pour les lycéens franciliens

Le présent rapport propose de soutenir, pour l'année scolaire 2024-2025, la réalisation d'actions sur le thème de la citoyenneté au sens large, destinées à des lycéens franciliens. Ces actions sont mises en œuvre par les organismes suivants :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1. ADRIC | 12. Association la chance pour la diversité dans les médias |
| 2. Association Adn's | 13. Association Mémoire 2000 |
| 3. Association Athéna | 14. Association Règles Élémentaires |
| 4. CIDJ | 15. Association Saint-Denis Ville au Cœur (SDVOC) |
| 5. Mémorial de la shoah | 16. Association Science Technologie Société |
| 6. Association e-Enfance | 17. Association Expressions de France |
| 7. Association Entrées de jeu | 18. Association Citoyenneté Jeunesse |
| 8. Association Eveil | 19. Fondation Charles de Gaulle |
| 9. Association Trouve ta voix | 20. Association Dessinez Créez Liberté |
| 10. Association Femmes Solidaires | 21. Musée de la grande guerre du pays de Meaux |
| 11. AFVT | |

Le présent rapport a pour objet la mise en œuvre de cet engagement en attribuant des subventions à 21 organismes agissant sur le territoire francilien.

Pour l'année scolaire 2024-2025, ces actions permettront de toucher plus de 42 000 élèves. Les fiches projets des actions proposées par ces structures sont présentées en annexe 3 à la délibération.

Il est donc proposé une affectation d'un montant de **952 825 €** d'autorisations d'engagement disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

2.2. Sensibilisation des lycéens au développement durable

Les questions relatives au développement durable, en lien notamment avec le changement climatique, occupent aujourd'hui une place de plus en plus importante parmi les préoccupations des franciliens.

Depuis plusieurs années, la Région Île-de-France a mis en place un programme d'actions pour la protection de l'environnement : lutte contre la pollution atmosphérique, soutien à la collecte sélective des déchets... Cette démarche est confortée par le développement des lycées éco-responsables dont l'objectif est de proposer aux établissements de s'inscrire dans une démarche écologique, participative et citoyenne. C'est ainsi que la communauté scolaire peut expérimenter une gestion environnementale optimisée au quotidien et former les éco-citoyens de demain en développant les compétences et savoirs des lycéens dans ce domaine.

Afin de contribuer à l'éducation à l'environnement, et de permettre aux jeunes de bénéficier d'une approche variée et concrète, il convient de valoriser les actions de terrain et de faire appel aux professionnels du secteur pour les sensibiliser aux enjeux concernant le développement durable.

Les actions, visant à sensibiliser aux enjeux du dérèglement climatique ainsi que ceux liés à la santé environnementale, au bilan carbone et à l'alimentation durable sont déployées par les associations suivantes :

- | | |
|------------------------------|--|
| 1. La Fresque du Climat | 4. Association Renaissance écologique |
| 2. Association Ecophylle | 5. Association Générations cobayes |
| 3. Association Bilan carbone | 6. Groupes SOS Transitions écologiques |

Pour l'année scolaire 2024-2025, ces actions permettront de toucher plus de 12 000 élèves. Les fiches projets des actions proposées par ces structures sont présentées en annexe 4 à la délibération.

Le présent rapport propose ainsi d'affecter **90 000 €** d'autorisations d'engagement, disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

2.3. Soutien aux fédérations de parents d'élèves

Le présent rapport a pour objet d'attribuer des subventions aux fédérations de parents d'élèves représentées au Conseil interacadémique de l'éducation nationale (CIEN).

La Région soutient ainsi le fonctionnement et les activités des fédérations de parents d'élèves mises en œuvre sur le territoire régional, notamment en termes de sensibilisation des parents d'élèves aux actions de la région Île-de-France pour l'année scolaire 2024-2025.

Ainsi, il est proposé ici d'attribuer les subventions suivantes :

- 5 000 € pour la PEEP Versailles,
- 5 000 € pour la PEEP Créteil.

Les actions sont présentées dans les fiches projets en annexe 5 à la délibération.

Il est ainsi proposé d'affecter **10 000 €** d'autorisations d'engagement disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

2.4. Soutien aux associations au titre du dispositif « Olympe »

Dans le cadre de la délibération n° CR 96-16 du 19 mai 2016 « relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence » la Région s'est engagée à renforcer son soutien à la réussite scolaire des filles, notamment de milieu modeste, afin de :

- Rétablir l'égalité entre filles et garçons, et contribuer à l'élargissement des choix professionnels par une sensibilisation et une découverte de la diversité des filières scientifiques et technologiques ;
- Accompagner et soutenir les jeunes filles dans leur scolarité lorsqu'elles sont investies dans des parcours d'excellence.

Le présent rapport a pour objet la mise en œuvre de cet engagement à travers le dispositif régional « Olympe ». Quatre projets sont ainsi reconduits, et deux nouveaux sont proposés au vote de la Commission permanente. Ils sont présentés de façon détaillée dans les fiches projets annexées à la délibération.

Ces actions sont mises en œuvre par les organismes suivants :

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. Association Rêv'Elles | 5. Association pour la gestion des espaces temporaires artistiques |
| 2. Association Télémaque | 6. Association Sœur Emmanuelle – Aide Socio-médicale à l'enfance (ASMAE) |
| 3. Association CGénial | |
| 4. Association WorkingFit | 7. Association Capital Filles |

Le présent rapport a pour objet la mise en œuvre de cet engagement en attribuant des

subventions à six organismes agissant sur le territoire francilien.

Pour l'année scolaire 2024-2025, ces actions permettront de toucher plus de 7 000 élèves. Les fiches projets des actions proposées par ces structures sont présentées en annexe 6 à la délibération.

Le présent rapport propose ainsi d'affecter la somme de **198 000 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

3. COMPETITION DES METIERS WORLDSKILLS ET WORLDSKILLS PLUS

3.1. Prise en charge de la délégation de supporters pour les finales internationales de la compétition WorldSkills et WorldSkills Plus de la 48^e édition

Depuis 1953, la compétition WorldSkills – ou Olympiades des Métiers – mesure les savoir-faire professionnels au niveau mondial.

L'association WorldSkills France supervise, depuis 1990, les finales nationales et internationales en partenariat avec les Régions participantes. Au-delà de la compétition, l'objectif de l'association est également de promouvoir les filières professionnelles auprès des jeunes et de défendre les savoir-faire français à l'étranger.

Lors de la 47^{ème} édition des finales nationales qui se sont déroulées à Lyon en septembre 2023, soixante-huit jeunes franciliens se sont qualifiés et vingt-quatre ont obtenu une médaille nationale. Cinq lauréats franciliens ont intégré l'équipe de France et participeront à la finale internationale qui se tiendra à Lyon du 10 au 15 septembre 2024. La Région Île-de-France soutient la délégation composée des coaches pour accompagner ces cinq lauréats.

Le présent rapport propose ainsi d'affecter **20 000 €**, au titre de la délégation de supporters aux finales internationales à Lyon, afin de passer un marché public couvrant l'ensemble des frais inhérents à cet événement, prélevés sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2024.

3.2. Marché d'accompagnement, d'hébergement et de préparation de la délégation francilienne des métiers aux finales nationales de la 48^{ème} édition de la Compétition WorldSkills et WorldSkills Plus

Tous les deux ans, la compétition WorldSkills se solde par les finales internationales sur un site unique, dans l'un des 67 pays membres. Plus de 65 métiers sont ouverts à la compétition, répartis selon les neuf pôles métiers suivants :

- Arts,
- Communication et numérique,
- Construction,
- Hôtellerie, restauration et propreté,
- Industrie,
- Mobilité,
- Saveur,
- Service et proximité,

- Végétal.

La 48^{ème} édition de la Compétition WorldSkills 2025-2026 se déroulera en trois temps :

- les sélections régionales (de novembre 2024 à la mi-mars 2025),
- les finales nationales du 16 au 18 octobre 2025 à Marseille,
- les finales internationales prévues en 2026 à Shanghai.

L'association Abilympics ayant rejoint WorldSkills France, des candidats en situation de handicap pourront participer à la compétition WorldSkills sous la dénomination WorldSkills Plus.

Pour offrir à la délégation francilienne toutes les chances de succès aux finales nationales à Marseille, la Région fournit aux qualifiés régionaux un accompagnement, une préparation physique et mentale et un soutien logistique (fourniture des tenues, organisation des déplacements, encadrement des candidats, etc).

Cet accompagnement de l'équipe régionale d'Ile-de-France à la 48^{ème} édition des finales nationales de la Compétition WorldSkills fait l'objet d'un marché public.

Le présent rapport propose ainsi d'affecter la somme de **350 000 €** prélevée sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2024.

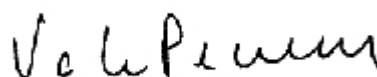
3.3. Cérémonie de remise des médailles régionales aux lauréats franciliens des 48^{èmes} sélections régionales de la compétition WorldSkills et WorldSkills Plus

Les sélections régionales, première étape de cette compétition, permettront de former l'équipe francilienne des métiers composée notamment des lauréats régionaux. La Région souhaite leur remettre personnellement une médaille régionale lors d'une cérémonie organisée en leur honneur.

Le présent rapport propose ainsi d'affecter **10 000 €** pour l'organisation de cet évènement et de la remise des médailles régionales aux lauréats franciliens de la 48^{ème} édition des sélections régionales des métiers, prélevés sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2024.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 30 MAI 2024

SOUTIEN AUX ACTIONS ÉDUCATIVES - 2ÈME AFFECTATION POUR 2024

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° CR 72-07 du 27 juin 2007 adoptant le schéma régional de la formation tout au long de la vie 2007-2013 ;

VU la délibération n° CR 06-08 du 27 juin 2008 relative à la mise en œuvre du schéma régional de la formation, initiale et continue, tout au long de la vie 2007-2013 ; rapport cadre relatif aux politiques éducatives en collèges et en lycées ;

VU la délibération n° CR 39-10 du 30 septembre 2010, « Développer une culture de l'égalité pour la réussite de toutes et tous » ;

VU la délibération n° CP 11-400 du 19 mai 2011, « Pour la réussite de toutes et tous, Développer une culture de l'égalité, Soutenir les fédérations de parents d'élèves franciliens »

VU la délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 relative aux actions « Agir pour la réussite des élèves » ;

VU la délibération n° CR 80-13 du 26 septembre 2013 approuvant la nouvelle ambition pour l'égalité et la réussite de tous les lycéens, le projet éducatif régional et prorogeant le schéma des formations ;

VU la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative aux 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;

VU La délibération n° CR 94-16 du 19 mai 2016 portant sur l'ouverture des lycées sur le monde de l'entreprise ;

VU la délibération n° CR 96-16 du 18 mai 2016 relative aux actions mises en œuvre afin de relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence ;

VU La délibération n° CP 16-441 du 21 septembre 2016 relative au développement du lien entre les lycées et les entreprises ;

VU la délibération n° CP 16-448 du 21 septembre 2016 visant à relancer l'ascenseur social, valoriser le mérite et l'excellence ;

VU la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 modifiée relative à la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;

VU la délibération n° CR 2020-015 du 31 janvier 2020 relative aux ajustements de dotations 2019-2020 et 2018-2019 des aides sociales aux lycéens et élèves post-bac et à l'aide régionale aux lycées privés ;

VU la délibération n° CR 2021-038 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations de pouvoir du conseil régional à sa Présidente ou son Président ;

VU la délibération n° CR 2021-039 du 2 juillet 2021 modifiée relative aux délégations d'attributions du conseil régional à sa commission permanente ;

VU la délibération n° CR 2021-052 du 21 juillet 2021 relative à la lutte contre les fractures ;

VU La délibération n° CR 2021-050 du 21 juillet 2021 relative à une région toujours plus solidaire ;

VU la délibération n° CP 2021-403 du 19 novembre 2021 relative à la modification du règlement d'intervention de la Compétition des métiers WORLDSKILLS

VU la délibération n° CP 2021-332 du 22 juillet 2021 relative à l'intégration d'une clause éthique dans les conventions passées par la région ;

VU La délibération n° CR 2022-035 du 19 mai 2022 relative au bouclier social ;

VU la délibération n° CR 2022-078 du 12 décembre 2022 relative à la révision du règlement budgétaire et financier et au règlement relatif aux méthodes comptables et durée d'amortissement ;

VU la délibération n° CP 2023-029 du 25 juillet 2023 relative au soutien aux actions éducatives (1ère affectation pour 2023) ;

VU la délibération n° CP 2024-100 du 28 mars 2024 aux équipements pédagogiques et fonctionnels dans les EPLE -Deuxième rapport de l'année 2024 – Règlement d'intervention « Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise » ;

VU le budget de la région Île-de-France pour 2024.

VU l'avis de la commission des lycées ;

VU l'avis de la commission des finances et des fonds européens ;

VU le rapport n°CP 2024-148 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Soutien régional à des structures contribuant au rapprochement des lycées et des entreprises

Décide de participer au titre du dispositif « Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise » au financement des projets détaillés dans les fiches-projet en annexe 1 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **568 031 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **568 031 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des

formations », action « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » (12800601) du budget 2024.

Article 2 : Aide aux devoirs et étude encadrée (AD2E)

Décide de participer au titre du dispositif « Aide aux devoirs et étude encadrée – AD2E » au financement du projet détaillé dans la fiche-projet en annexe 2 à la présente délibération, par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **120 168 €**.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **120 168 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » (12800601) du budget 2024.

Article 3 : Réaffectations dans le cadre du dispositif « Parcours européens »

Décide d'attribuer, au titre du développement des parcours européens de formation des lycées professionnels, une subvention globale de 18 484 € correspondant à deux subventions attribuée initialement en 2023 par délibération n° CP 2023-029 du 25 janvier 2023, répartis comme suit :

- 14 484 € au titre des aides individuelles pour :
 - 8 946 € au lycée Pierre Lescot à Paris 01 (75)
 - 5 538 € au lycée Flora Tristan à Montereau-Fault-Yonne (77)
- 4 000 € au titre du forfait pour les partenariats européens :
 - 2 000 € au lycée Pierre Lescot à Paris 01 (75)
 - 2 000 € au lycée Flora Tristan à Montereau-Fault-Yonne (77)

Subordonne le versement des aides individuelles et des subventions à la remise par chaque établissement bénéficiaire d'un compte-rendu d'utilisation et à la transmission d'un bilan financier.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant de **18 484 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissages », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », programme HP 288-006 « Schéma des formations », action 12800601 « Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves » du budget 2024.

Article 4 : Soutenir des actions citoyennes pour les lycéens franciliens

Décide de participer au titre du dispositif « Actions de sensibilisation citoyenne », au financement des projets détaillés dans les fiches projets en annexe 3 de la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **952 825 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **952 825 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

Article 5 : Sensibilisation des lycéens au développement durable

Décide de participer au titre du dispositif « Actions de sensibilisation citoyenne » au financement des projets détaillés dans les fiches-projet en annexe 4 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **90 000 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **90 000 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

Article 6 : Soutien aux fédérations de parents d'élèves

Décide de participer au titre du dispositif de soutien aux fédérations de parents d'élèves franciliens au financement des projets détaillés dans les fiches projets en annexe 5 à la présente délibération, par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **10 000 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CP 11-400 du 19 mai 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement d'un montant total de **10 000 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

Article 7 : Soutien aux associations au titre du dispositif « Olympe »

Décide de participer au titre du dispositif « Olympe » au financement des projets détaillés dans les fiches projets en annexe 6 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **198 000 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes à la convention-type adoptée par délibération n° CR 84-11 du 30 septembre 2011 modifiée et autorise la présidente du conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **198 000 €** disponibles sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP288-006 (128006) « Schéma des

formations », action « Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations » (12800602) du budget 2024.

Article 8 : Prise en charge de la délégation de supporters pour les finales internationales de la compétition WorldSkills et WorldSkills Plus

Décide d'affecter la somme de **20 000 €** au titre de l'envoi d'une délégation de supporters aux finales internationales accompagnant nos cinq compétiteurs du 10 au 15 septembre 2024, à Lyon, et afin de passer un marché public couvrant l'ensemble des frais inhérents à cet événement prélevée sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2024.

Article 9 : Marché d'accompagnement, d'hébergement et de préparation de la délégation francilienne des métiers aux finales nationales de la 48^{ème} édition de la Compétition WorldSkills et WorldSkills Plus

Décide d'affecter une autorisation d'engagement de **350 000 €** pour le lancement du marché d'accompagnement, d'hébergement et de préparation de la délégation francilienne des métiers aux 48^{èmes} finales nationales de la Compétition WorldSkills à Marseille en octobre 2025, prélevés sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2024.

Article 10 : Cérémonie de remise des médailles régionales aux lauréats franciliens des 48^{èmes} sélections régionales de la compétition WorldSkills et WorldSkills Plus

Décide d'affecter une autorisation d'engagement de **10 000 €** pour l'organisation de la cérémonie et de la remise de médailles aux lauréats franciliens des 48^{èmes} sélections régionales des Métiers WorldSkills et WorldSkills Plus, prélevés sur le chapitre 932 « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage », code fonctionnel 288 « Autres services annexes de l'enseignement », Programme HP 288-006 (128006) « Schéma des formations », action « Olympiades des métiers » (12800605), du budget 2024.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSÉ

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

Annexe 1 Fiches projets Ouvrir les lycées sur le monde de l'entreprise

DOSSIER N° EX082068 - ASSOCIATION NOUVELLE ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE ILE DE FRANCE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	591 500,00 € TTC	5,92 %	35 000,00 €
Montant total de la subvention			35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EPA IDF ASSOCIATION NOUVELLE ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE ILE DE FRANCE

Adresse administrative : 32 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE LA 75010 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame AMANDINE OUDART, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 31 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Entreprendre pour apprendre propose de déployer 120 programmes de Mini-Entreprises à destination de 3 000 lycéens. Ce programme est mis en place au sein d'un établissement pour un groupe de 6 à 30 jeunes en lien avec l'équipe pédagogique, un coordinateur de l'association et accompagné par mentor professionnel. Pour les jeunes, il s'agit de proposer la vente d'un produit ou d'un service et de construire l'ensemble de la démarche entrepreneuriale : trouver collectivement une idée, faire sa place dans un groupe, oser et argumenter, puis réaliser concrètement son projet (recrutement RH, modèle économique, stratégie de communication, fabrication, vente). En fin d'année scolaire, un stand d'exposition et une prise de parole en public sont proposés aux jeunes lors du festival régional de l'association. Des professionnels et des jurys sélectionnent les projets qui participent ensuite au festival national avec les meilleurs Mini-Entreprises de France. L'action est déployée en priorité vers des jeunes ayant des freins à l'employabilité, scolarisés en Quartier Prioritaire de la Ville et Réseau d'Education Prioritaire afin de travailler leur future orientation professionnelle et expérimenter l'entrepreneuriat. La Mini-Entreprise est un véritable tremplin pour les jeunes.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 2 000

Nombre d'établissements participant au programme : 80

Nombre de classes participant au programme : 80

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 160

Nombre d'interventions prévues par le projet : 240

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- COMBS-LA-VILLE
- LAGNY-SUR-MARNE
- CLAYE-SOUILLY
- ESBLY
- MAGNANVILLE
- TRAPPES
- CROISSY-SUR-SEINE
- POISSY
- LA QUEUE-LES-YVELINES
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- VILLEBON-SUR-YVETTE
- PALAISEAU
- ETIOLLES
- BRETIGNY-SUR-ORGE
- SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
- SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
- BOUSSY-SAINT-ANTOINE
- BRUNOY
- EPINAY-SOUS-SENART
- DRAVEIL
- ARPAJON
- SAINT-CHERON
- LES ULIS
- ANTONY
- ISSY-LES-MOULINEAUX
- BOULOGNE-BILLANCOURT
- SEVRES
- BAGNEUX
- MONTRouGE
- ASNIERES-SUR-SEINE
- CLICHY
- COLOMBES
- COURBEVOIE

- GENNEVILLIERS
- LEVALLOIS-PERRET
- NANTERRE
- PUTEAUX
- RUEIL-MALMAISON
- SURESNES
- VILLENEUVE-LA-GARENNE
- AUBERVILLIERS
- LA COURNEUVE
- SAINT-DENIS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- LE BLANC-MESNIL
- MONTREUIL
- NOISY-LE-SEC
- PANTIN
- SEVRAN
- VILLEMOMBLE
- VILLEPINTE
- FRESNES
- BONNEUIL-SUR-MARNE
- CHEVILLY-LARUE
- FONTENAY-SOUS-BOIS
- VINCENNES
- VILLIERS-LE-BEL
- FRANCONVILLE
- BOUFFEMONT
- MARGENCY
- MONTIGNY-LES-CORMEILLES
- ENGHEN-LES-BAINS
- GONESSE
- TAVERNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts directs (fournitures, festival, évènementiel, frais de déplacement)	65 910,00	11,14%
Coûts fixes (Rémunération intermédiaires et honoraires, publicité, publication, location de bureaux, services bancaires, adhésions, autres)	75 543,00	12,77%
Autres charges	16 900,00	2,86%
Charges de personnels	433 147,00	73,23%
Total	591 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	35 000,00	5,92%
Mairie de Paris (sollicitée)	73 000,00	12,34%
Paris Terre d'Envol (sollicitée)	30 000,00	5,07%
Contrat de ville Plaine Commune (sollicitée)	20 000,00	3,38%
Fonds de dotation Colombes (sollicitée)	30 000,00	5,07%
Fondation Fidelity	30 000,00	5,07%
Sodesi - Revitalisation (sollicitée)	50 000,00	8,45%
Wells Fargo (sollicitée)	15 000,00	2,54%
Reversion EPA France (en cours)	80 000,00	13,52%
Fondation Air France (sollicitée)	20 000,00	3,38%
Fondation Brageac (sollicitée)	20 000,00	3,38%
Recherche de mécènes & partenaires privés	148 500,00	25,11%
Cotisation des établissements scolaires - collèges	40 000,00	6,76%
Total	591 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082069 - ARTICLE 1 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	280 063,00 € TTC	12,50 %	35 000,00 €
Montant total de la subvention			35 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARTICLE 1

Adresse administrative : 29 BOULEVARD BOURDON
75004 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur BENJAMIN BLAVIER, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 30 juin 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Article 1 propose un accompagnement des lycéens à la découverte des métiers, du monde professionnel et des études supérieures, par des ateliers en lycées en présentiel (animés par des salariés d'Article 1 et des bénévoles étudiants ou issus du monde professionnel) et des plateformes digitales (inspire.org pour l'orientation, et jobready.fr pour l'insertion pro). Ces dernières années, la structure souhaite accompagner de plus en plus d'élèves de la voie professionnelle en Ile-de-France : pour cela Article 1 a adapté les modalités d'accompagnement en ateliers ainsi que la plateforme digitale "Inspire" aux élèves et aux professeurs de ces filières, et développe des partenariats avec des lycées professionnels de la région. Pour 2024/2025 il est prévu d'accompagner à nouveau 6 000 jeunes, mais en augmentant la part de jeunes de la voie professionnelle, et donc le nombre d'ateliers.

- Ateliers de découverte des métiers, du monde professionnel et des formations, animés par des salariés Article 1 et des bénévoles étudiants ou issus du monde de l'entreprise, pendant 2h en classe

- Plateformes digitales : inspire-orientation.org et jobready.fr, pour poursuivre le travail sur l'insertion pro après les ateliers. Ces plateformes sont présentées lors de certains ateliers, et une présentation poussée de la plateforme Inspire est prévue pour les enseignants.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 6 000

Nombre d'établissements participant au programme : 40

Nombre de classes participant au programme : 320

Nombre de membres des équipes éducatives : 100

Nombre d'interventions prévues par le projet : 320

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🗺️ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	191 200,00	68,27%
Achats d'études, prestations de service	10 000,00	3,57%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	11 333,00	4,05%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	5 000,00	1,79%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	6 000,00	2,14%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	36 530,00	13,04%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	20 000,00	7,14%
Total	280 063,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	35 000,00	12,50%
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	25 000,00	8,93%
Cité Educative de Sarcelle	8 000,00	2,86%
Cité Educative de Villiers-le-Bel	5 000,00	1,79%
Cité Educative de Ris-Orangis	5 000,00	1,79%
Cité Educative de Champigny	2 000,00	0,71%
Entreprise BC Partners	5 000,00	1,79%
Entreprise Colibee	2 500,00	0,89%
Entreprise Ashurst	2 500,00	0,89%
Entreprise Crédit Agricole IDF	10 000,00	3,57%
Entreprise Google	8 000,00	2,86%
Fondation Air France	16 000,00	5,71%
Fondation RATP	20 000,00	7,14%
Fondation JPMorgan	136 063,00	48,58%
Total	280 063,00	100,00%

DOSSIER N° EX082148 - ASSOCIATION GENERALE DES INTERVENANTS RETRAITES ABCD 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	30 600,00 € TTC	49,02 %	15 000,00 €
	Montant total de la subvention		15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AGIR ABCD ASSOCIATION GENERALE
DES INTERVENANTS RETRAITES ABCD

Adresse administrative : 5 RUE GEORGES CHABERT
95600 EAUBONNE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Alain DUPRE, Délégué Territorial Norseinoise

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 4 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Des professionnels en activité ou retraités animent les interventions pendant le temps scolaire. Les interventions se font sous forme d'échanges en classe entière ou en sous-groupes pour faciliter l'interactivité entre les professionnels et les apprenants. Ces interventions, suivant les modules choisis, visent à faire découvrir aux élèves le monde économique et professionnel ; à les aider à se projeter dans leur projet professionnel ; à acquérir les méthodes et outils pour valoriser leurs compétences de toute nature ; à savoir s'épanouir lors des stages en situation professionnelle ; à décrire leurs acquisitions en co-évaluation avec leurs tuteurs de stage, et enfin à rechercher et savoir postuler à des offres de postes. Exposés interactifs en classe suivis de speed dating individuel ou en binôme suivant des modules. En général deux séquences de deux heures par classes séparées de 8 à 15 jours pour travail par élève. Pour le module suivi de stage : ingénierie en amont avec équipe pédagogique puis enquête en ligne.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1 200

Nombre d'établissements participant au programme : 26

Nombre de classes participant au programme : 55

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 80

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  DEPARTEMENT DE PARIS
-  YVELINES
-  HAUTS DE SEINE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER/Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	6 500,00	21,24%
Achats d'études, prestations de service	1 500,00	4,90%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	6 740,00	22,03%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	3 810,00	12,45%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 500,00	8,17%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	4 310,00	14,08%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	510,00	1,67%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	910,00	2,97%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 310,00	4,28%
Billetterie	260,00	0,85%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 730,00	5,65%
Frais de combustible, carburant, alimentation	520,00	1,70%
Total	30 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	15 000,00	49,02%
Fonds propres de la structure	1 600,00	5,23%
Bénévolats	14 000,00	45,75%
Total	30 600,00	100,00%

DOSSIER N° EX082154 - PROXITE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifié du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	77 530,00 € TTC	32,25 %	25 000,00 €
	Montant total de la subvention		25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PROXITE

Adresse administrative : 5 RUE JEAN JAURES
93200 SAINT DENIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur GODEFROY DE COLOMBE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 16 septembre 2024 - 15 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Afin de répondre aux problématiques spécifiques des élèves des lycées professionnels, il est proposé à des élèves issus principalement de quartiers prioritaires, les moyens de se remobiliser tout au long de leur année scolaire, pour qu'ils se réapproprient leur parcours, en mettant en place :

1/ une programmation de temps collectifs sur-mesure, respectueuse du parcours des jeunes et préparée en collaboration des équipes éducatives. Les thématiques abordées sont complémentaires du programme scolaire. Ces ateliers visent à faire découvrir le monde professionnel par des témoignages métiers (visites d'entreprises et rencontres) mais aussi des ateliers socio-professionnels visant à renforcer les compétences techniques ou douces.

2/ Le Mentorat : sur les 365 jeunes, 70 jeunes, pourront, s'ils le souhaitent, être mis en relation avec un mentor ayant une activité professionnelle. Ce lien entre les générations favorise et encourage scolairement et professionnellement les filleuls. Le mentorat contribue à sécuriser les parcours en prévenant le décrochage scolaire, favorise la persévérance, l'échange, la mixité, l'épanouissement, le mieux-être (gain en confiance en soi et en motivation, revalorisation) et l'autonomie des jeunes.

Les séances durent entre 2h00 et 3h00, sur temps scolaire :

3 sessions annuelles : 30mn : temps de présentation du métier de l'intervenant (idéalement en phase avec les filières) + 1h30 à 2h00 d'atelier sur une thématique choisie : « Préparation CV/LM » ; « Mobilité Inter/témoignage RH » ; « Rédiger et présenter son projet pro » ; « Technique de négociation » ...

Au moins 1 visite d'entreprise.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 358

Nombre d'établissements participant au programme : 14

Nombre de classes participant au programme : 23

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 46

Nombre d'interventions prévues par le projet : 25

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

■ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	67 467,00	87,02%
Achats d'études, prestations de service	2 106,00	2,72%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	349,00	0,45%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 445,00	3,15%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	3 212,00	4,14%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	963,00	1,24%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	988,00	1,27%
Total	77 530,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	25 000,00	32,25%
Etat (à préciser sans sigle)	18 541,00	23,91%
Collectivités : Est Ensemble	5 000,00	6,45%
Fondation SNCF	3 500,00	4,51%
TotalEnergies Foundation	1 500,00	1,93%
AXA Atout Cœur	880,00	1,14%
Mécénats	23 109,00	29,81%
Total	77 530,00	100,00%

DOSSIER N° EX082164 - ENACTUS FRANCE 2024-2025**Dispositif** : Ecole Entreprise (n° 00000967)**Délibération Cadre** : CP16-441 modifiée du 21/09/2016**Imputation budgétaire** : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	206 968,00 € TTC	19,33 %	40 000,00 €
Montant total de la subvention			40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENACTUS FRANCE SIFE FRANCE

Adresse administrative : 204 RUE DE CRIMEE
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame MELANIE SUEUR SY, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET**Dates prévisionnelles** : 2 septembre 2024 - 30 juin 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Enactus Lycéens propose des parcours, co-animés sur le temps scolaire avec des enseignants et des formateurs externes, au cours desquels les élèves sont amenés à faire émerger, en équipe, un projet collaboratif répondant à un enjeu social/environnemental qui les touche (inégalités f-h, pollution, harcèlement...), voire à le concrétiser. ENACTUS propose 2 parcours. Le Parcours Initiation : une douzaine d'étapes (10 ateliers animés en classe + 2 sorties) pour accompagner les lycéens dans la conception d'un projet ESS, entre 4/5 mois. Le Parcours Action : il s'agit d'une suite du parcours Initiation. Il se décline en une quinzaine d'étapes (15 fiches actions réalisées en classes + 2 sorties) pour accompagner les lycéens à réaliser leur projet, durant 6 mois. Ces parcours contribuent à accompagner les élèves en leur ouvrant le champ des possibles, notamment dans le champ de l'ESS. En effet, des temps de rencontre avec des professionnels du monde de l'entreprise sont prévus : les ateliers dans les classes, la visite d'une structure de l'ESS, l'événement de fin d'année au cours duquel les élèves présentent leurs projets. Le dernier atelier permet aux élèves d'identifier les compétences développées à travers l'expérience. Aussi, il leur est proposé des idées de structures qui pourraient les aider à poursuivre leur projet ou les aider à affiner leur projet d'orientation. Il est également prévu d'accompagner les enseignants engagés qui sont formés à plusieurs moments à la démarche.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1 100

Nombre d'établissements participant au programme : 28

Nombre de classes participant au programme : 52

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 469

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- TORCY
- THORIGNY-SUR-MARNE
- CHELLES
- CLAYE-SOUILLY
- MANTES-LA-JOLIE
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
- TRAPPES
- VERSAILLES
- SARTROUVILLE
- ACHERES
- CONFLANS-SAINT-HONORINE
- LIMAY
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- CORBEIL-ESSONNES
- ETAMPES
- LE PLESSIS-ROBINSON
- BOULOGNE-BILLANCOURT
- ASNIERES-SUR-SEINE
- BOIS-COLOMBES
- COLOMBES
- COURBEVOIE
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- LA COURNEUVE
- SAINT-DENIS
- STAINS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BAGNOLET
- BOBIGNY
- BONDY
- LE BOURGET
- DRANCY
- GAGNY
- LES LILAS
- MONTREUIL
- NOISY-LE-SEC
- LE RAINCY
- ROMAINVILLE
- TREMBLAY-EN-FRANCE
- VILLEMOMBLE
- VILLEPINTE
- CACHAN

- FRESNES
- GENTILLY
- LE KREMLIN-BICETRE
- CHENNEVIERES-SUR-MARNE
- ALFORTVILLE
- CRETEIL
- LIMEIL-BREVANNES
- CHARENTON-LE-PONT
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- IVRY-SUR-SEINE
- RUNGIS
- VITRY-SUR-SEINE
- ARGENTEUIL
- BEZONS
- CERGY
- HERBLAY
- GOUSSAINVILLE
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	122 600,00	59,24%
Achats d'études, prestations de service	37 700,00	18,22%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	27 714,00	13,39%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	4 020,00	1,94%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	3 750,00	1,81%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	5 342,00	2,58%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 750,00	1,33%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	3 092,00	1,49%
Total	206 968,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	40 000,00	19,33%
Ministère de l'Education Nationale	6 000,00	2,90%
Ville de Paris	15 000,00	7,25%
Agence National de la Cohésion des Territoires	10 000,00	4,83%
JP Morgan France	40 000,00	19,33%
Fondation Keyrus	10 000,00	4,83%
Fondation La France s'engage	39 570,00	19,12%
Fondation Pierre Bellon	30 570,00	14,77%
Fondation Schneider Electric	15 828,00	7,65%
Total	206 968,00	100,00%

DOSSIER N° EX082166 - BGE PARIF 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifié du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	50 000,00 € TTC	80,00 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BGE PARIF

Adresse administrative : 36 ALL VIVALDI
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ISABELLE LARREGNESTE, Responsable de projet

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 3 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

BGE PARIF propose 4 animations différentes réalisées pendant le temps scolaire : J'ENTREPRENDS : pour éveiller ces jeunes à l'esprit d'entreprendre 8 sessions d'1/2 journée pour familiariser les élèves à la pédagogie de conduite de projet. En équipe de trois ou quatre, les élèves sont accompagnés à définir un projet de création, à travailler chaque étape et à formaliser l'ensemble du projet sous format Powerpoint. La dernière session est consacrée à la présentation orale de leur projet devant un jury

JE GÈRE : pour découvrir le rôle et les missions d'un dirigeant d'entreprise 1 journée à l'aide d'un jeu de plateau pour initier les élèves à la gestion comptable et financière d'une entreprise. En se mettant en position de chef d'entreprise, les élèves découvrent les rouages du fonctionnement d'une entreprise en situation concurrentielle, les différentes fonctions du dirigeant (acheter, produire, vendre, etc.) ainsi que les différentes contraintes d'un entrepreneur

JE VENDS : pour comprendre la démarche commerciale 1 journée à l'aide d'un jeu de plateau de simulation commerciale pour faire comprendre l'importance de la démarche marketing, ainsi que la nécessité de réaliser une étude de marché avant de lancer un produit/service sur le marché

INTERVENTIONS PERSONNALISÉES : à la demande des équipes pédagogiques 1 journée : Présentation des étapes de construction d'un projet de création ; Sensibilisation à la gestion d'une petite entreprise ; Découverte de l'entrepreneuriat ; etc.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 310

Nombre d'établissements participant au programme : 20

Nombre de classes participant au programme : 20

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 24

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  DEPARTEMENT DE PARIS
-  SEINE ET MARNE
-  ESSONNE
-  HAUTS DE SEINE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	35 976,00	71,95%
Achats d'études, prestations de service	637,00	1,27%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	10 488,00	20,98%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	338,00	0,68%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 939,00	3,88%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	622,00	1,24%
Total	50 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	40 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	10 000,00	20,00%
Total	50 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082167 - LES RENCONTRES ENTREPRISES ENSEIGNANTS 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	82 561,88 € TTC	24,22 %	20 000,00 €
Montant total de la subvention			20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES RENCONTRES ENTREPRISES
ENSEIGNANTS
Adresse administrative : 6 VOIE DES PRES NEUFS
91310 LONGPONT-SUR-ORGE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CINDY KARGOL BAUER, Déléguée

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 juillet 2024 - 30 juin 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Dans l'objectif de permettre aux élèves de bénéficier d'une ouverture sur les métiers, R2E souhaite proposer des actions de sensibilisation auprès du personnel éducatif afin de leur permettre de mieux appréhender les réformes mises en place depuis la dernière rentrée scolaire.

A cet effet, il est proposé de :

- 1 - accompagner, sensibiliser et outiller sur la constitution d'un réseau professionnel tel que LinkedIn. Faire découvrir des outils gratuits tel que My Job Glasses pour élargir son réseau ...
- 2 - outiller et accompagner les équipes éducatives dans le chef d'œuvre entrepreneurial
- 3 - sensibiliser les équipes éducatives aux métiers à travers des séminaires ou des actions en ligne
- 4 - maximiser l'impact auprès des bénéficiaires en digitalisant les actions.

- 1 - Conception de contenus digitaux pour faciliter l'accès l'information et l'amélioration de l'impact,
- 2 - Journée ou 1/2 journée d'information et de sensibilisation des équipes éducatives avec des professionnels d'entreprises en présentiel et visio composés des conférences, ateliers,
- 3 - Concours travaillés en classe toute l'année avec le professeur qui a inscrit ses élèves,
- 4 - Remise des prix à distance ou en présentiel pour tous les élèves participants et leurs enseignants.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 500

Nombre d'établissements participant au programme : 50

Nombre de classes participant au programme : 100

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 100

Nombre d'interventions prévues par le projet : 2

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE ET MARNE
- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	62 681,88	75,92%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	4 500,00	5,45%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	7 080,00	8,58%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	4 000,00	4,84%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	4 000,00	4,84%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	100,00	0,12%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	200,00	0,24%
Total	82 561,88	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	20 000,00	24,22%
Taxe d'apprentissage : LinkedIn :	10 000,00	12,11%
TF1	2 000,00	2,42%
Hachette	8 000,00	9,69%
L'Etudiant	3 500,00	4,24%
Unowhy	5 000,00	6,06%
IBM	2 061,88	2,50%
Prestation de service : Numeum	12 000,00	14,53%
Mécénats	20 000,00	24,22%
Total	82 561,88	100,00%

DOSSIER N° EX082184 - RÉSEAU NATIONAL DES ENTREPRISES POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	60 000,00 € TTC	66,67 %	40 000,00 €
Montant total de la subvention			40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSO RESEAU NATIONAL ENTREPRISE EDUCATION
Adresse administrative : 32 BOULEVARD PAUL VAILLANT COUTURIER
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ALEXANDRE VARLET, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 juin 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le Réseau et ses entreprises partenaires œuvrent, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, au développement et au renforcement des connexions entre les lycées franciliens, prioritairement ceux issus des QPV et des zones rurales isolées et le monde de l'Entreprise. Dans ce cadre, plusieurs actions sont mises en œuvre afin de répondre aux différentes problématiques auxquelles sont confrontés les élèves de ces établissements dans la construction de leur parcours. Ainsi, des offres de stage pour les élèves des filières professionnelles et des ateliers de coaching animés par des collaborateurs RH sont proposés pour répondre à l'autocensure des élèves et prévenir le décrochage scolaire. Des interventions de professionnels en classe sont organisées pour ouvrir aux élèves le champ des possibles et préparer les visites d'entreprises qui leur permettront de mieux comprendre les codes du savoir être et du savoir vivre en milieu professionnel. Des « ateliers mobilité en milieu scolaire » animés par des permanents de l'association visent à répondre efficacement à la problématique de la mobilité des élèves issus des QPV et des zones rurales isolées d'IDF. Enfin, des interventions en classe de professionnels sont également proposées pour déconstruire des métiers genrés, promouvoir l'égalité Femme/Homme et les bonnes pratiques de la transition écologique et énergétique dans l'Entreprise.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 3 500

Nombre d'établissements participant au programme : 50

Nombre de classes participant au programme : 120

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 120

Nombre d'interventions prévues par le projet : 225

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	36 000,00	60,00%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	4 200,00	7,00%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 500,00	4,17%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	3 400,00	5,67%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 700,00	2,83%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	5 000,00	8,33%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	1 500,00	2,50%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 500,00	2,50%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	800,00	1,33%
Impôts et taxes	3 400,00	5,67%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	40 000,00	66,67%
Fonds propres de la structure	20 000,00	33,33%
Total	60 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082195 - 100000 ENTREPRENEURS 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	330 750,00 € TTC	15,12 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 100 000 ENTREPRENEURS
Adresse administrative : 32 RUE DU FAUBOURG POISSONNIERE
75010 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Philippe HAYAT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 31 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet consiste à organiser des témoignages d'entrepreneurs au profit des jeunes franciliens au lycée (toutes filières confondues), les CFA et l'enseignement supérieur. Pour l'année 2024-25, l'association met l'accent sur les établissements professionnels. Les témoignages, en séance interactive de 2 heures, sont organisés dans les établissements scolaires et également hors les murs. Ils sont gratuits pour les établissements. Ils permettent aux élèves de découvrir le monde professionnel et son fonctionnement pour mieux s'y projeter, comprendre l'utilité des matières enseignées et leur permettre d'élargir leurs horizons. 100 000 Entrepreneurs déploie une méthodologie propre : formation des intervenants, préparation des jeunes par les enseignants, plateforme digitale de la mise en relation et évaluation.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 27 000

Nombre d'établissements participant au programme : 420

Nombre de classes participant au programme : 1 365

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 210

Nombre d'interventions prévues par le projet : 1 120

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

■ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	191 900,00	58,02%
Achats d'études, prestations de service	1 600,00	0,48%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	15 800,00	4,78%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	16 100,00	4,87%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	102 500,00	30,99%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 850,00	0,86%
Total	330 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	50 000,00	15,12%
DGCS/DGSIP/Ministère agriculture/degesco	13 950,00	4,22%
Département Seine et Marne	3 000,00	0,91%
BPI	62 500,00	18,90%
Autres	1 800,00	0,54%
BNP	14 521,00	4,39%
Numéum	4 840,00	1,46%
Fondation Epsa	4 840,00	1,46%
France invest	4 840,00	1,46%
KPMG	4 840,00	1,46%
L'Oréal	4 840,00	1,46%
Fontanet	4 840,00	1,46%
Keyrus	439,00	0,13%
Alliance pour l'éducation	10 000,00	3,02%
BPRI	20 000,00	6,05%
VS/ AKACIA	3 000,00	0,91%
Google	1 000,00	0,30%
Lamarck	6 500,00	1,97%
Ordre des experts comptables	10 000,00	3,02%
Taxe apprentissage	65 000,00	19,65%
Dons (Kardol/Le legaliste, Helloasso,...)	10 000,00	3,02%
Article 1 JP Morgan	20 000,00	6,05%
Crédit Agricole	5 000,00	1,51%
Econocom	5 000,00	1,51%
Total	330 750,00	100,00%

DOSSIER N° EX082196 - ASSOCIATION CRÉE TON AVENIR!!!-FRANCE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	45 000,00 € TTC	44,44 %	20 000,00 €
Montant total de la subvention			20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTA FR CREE TON AVENIR FRANCE

Adresse administrative : 5 RUE ALPHONSE BERTILLON
75015 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ISABELLE ANDRIEU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 1 septembre 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet repose sur la préparation de l'avenir professionnel du jeune lycéen (issu de la voie générale, de la voie technologique, de la voie professionnelle), réalisé en 2 temps d'accompagnement durant l'année scolaire :

-Sensibilisation des jeunes à la méthodologie de préparation des choix d'avenir post bac (à travers l'animation d'une série de séances, adaptée à chaque niveau scolaire).

-Confrontation de la théorie d'apprentissage du choix à la pratique d'exploration, via la mise en place d'actions de découverte du monde professionnel avec le soutien du réseau d'acteurs de la région et région académique.

1/TRANSMISSION DE LA METHODOLOGIE :

Formation (atelier présentiel 1h30), outillage (remise du kit pédagogique/platforme de pilotage), suivi des enseignants (présentiel/distanciel) dans l'animation des séances (7 à 8 séances 1h/niveau) durant l'année scolaire.

2/EXPLORATION DE LA METHODOLOGIE :

-Echanges avec le réseau d'acteurs Ecole-Entreprise (présentation mutuelle des ressources, plan d'actions)

-Contact des professionnels (démarchage téléphonique, briefing interventions jeunes).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 750

Nombre d'établissements participant au programme : 10

Nombre de classes participant au programme : 30

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	22 400,00	49,78%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	1 600,00	3,56%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	14 000,00	31,11%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	7 000,00	15,56%
Total	45 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	20 000,00	44,44%
Etat: Politique de la ville 95 Politique de la ville 77	10 000,00	22,22%
Ville de Meaux	2 000,00	6,67%
Ville d'Argenteuil	2 500,00	4,44%
Ville de Cergy	2 500,00	4,44%
Fondation SNCF	8 000,00	17,78%
Total	45 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082197 - LES IDÉATEURS 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	295 000,00 € TTC	16,95 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LID LES IDEATEURS

Adresse administrative : 198 AV DE FRANCE
75013 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Benoît GOBILLIARD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 7 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Les Idéateurs proposent aux jeunes de s'engager dans l'un des parcours de l'association, l'I-CREA ou la jeune entreprise. Le parcours est structuré en Unités Pédagogiques Entrepreneuriales (UPE).

U.P.E 1 : Démarrer son projet - Les jeunes recherchent des idées, effectuent un brainstorming et une étude de marché.

U.P.E 2 : Structuration au développement du projet - La gestion de projet est abordée via des étapes de prototypage, de stratégie de communication, et d'argumentaire de vente. Un organigramme d'équipe est réalisé.

U.P.E 3 : Créer - Les jeunes expriment leur créativité en concevant une fiche concept du projet.

U.P.E 4 : Mobilité et Rencontres - Les jeunes participent à des visites d'entreprises, échangent avec des experts métiers, et présentent leur travail devant des jurys d'experts.

U.P.E 5 : Participation à des événements - présentation du projet, prise de parole en public, échange avec des professionnels.

U.P.E 6 : Bilan de l'expérience et clôture du projet - Les jeunes dressent un bilan humain, identifient les points forts/faibles et valorisent les compétences acquises, célébrant collectivement cette expérience enrichissante. En complément, Les Idéateurs proposent des ateliers thématiques, notamment : Atelier de coaching téléphonique - Pour réussir un appel téléphonique structuré et décrocher un stage. Atelier sur le code de l'entreprise - Pour comprendre les bonnes pratiques et les comportements attendus dans le monde professionnel.

Les visites d'entreprises ou d'espace de co-working (Wework et Station F) s'ajoutent pour renforcer la connaissance de soi, promouvoir l'éco-citoyenneté, et favoriser les liens avec les professionnels et

entrepreneurs.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1 200

Nombre d'établissements participant au programme : 20

Nombre de classes participant au programme : 23

Nombre de membres des équipes au programme : 50

Nombre d'interventions prévues par le projet : 110

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- DAMMARIE-LES-LYS
- MELUN
- MANTES-LA-JOLIE
- LIMAY
- VANVES
- GENNEVILLIERS
- VILLENEUVE-LA-GARENNE
- AUBERVILLIERS
- SAINT-DENIS
- LIMEIL-BREVANNES
- SAINT-MAUR-DES-FOSSES
- VITRY-SUR-SEINE
- VILLIERS-LE-BEL
- ERMONT
- MONTMORENCY
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	156 000,00	52,88%
Achats d'études, prestations de service	15 500,00	5,25%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	30 000,00	10,17%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	7 500,00	2,54%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	30 000,00	10,17%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	15 000,00	5,08%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	25 000,00	8,47%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	1 500,00	0,51%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	5 500,00	1,86%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	3 500,00	1,19%
Frais de combustible, carburant, alimentation	5 500,00	1,86%
Total	295 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	50 000,00	16,95%
Etat : Politique de la ville sur les 8 départements d'Ile-de-France. FDVA : fonds pour le développement de la vie associative	100 000,00	33,90%
Autres financements : Fondation d'entreprises (Vinci, SFR, Accenture, Axa, Vivendi...) / Taxe d'apprentissage	100 000,00	33,90%
Bénévolats : Expert métiers pour l'accompagnement des jeunes	5 000,00	1,69%
Mécénats : Mise à disposition de lieux	10 000,00	3,39%
Département Seine-et-Marne	10 000,00	3,39%
Département Seine-Saint-Denis	5 000,00	1,69%
Agglomération Grand Paris Seine & Oise (GPS&O)	5 000,00	1,69%
Paris Terre d'Envol	5 000,00	1,69%
Nord Boucle de Seine	5 000,00	1,69%
Total	295 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082198 - COEUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION 2024-2025**Dispositif** : Ecole Entreprise (n° 00000967)**Délibération Cadre** : CP16-441 modifiée du 21/09/2016**Imputation budgétaire** : 932-288-657351-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	20 180,00 € TTC	48,44 %	9 775,00 €
Montant total de la subvention			9 775,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CA COEUR D'ESSONNE AGGLOMERATION

Adresse administrative : 1 PLACE SAINT EXUPERY
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur Eric BRAIVE, Président

PRESENTATION DU PROJET**Dates prévisionnelles** : 2 septembre 2024 - 1 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

La création de nouvelles activités économiques et la promotion de l'esprit d'entreprendre constituent un axe majeur dans la feuille de route du développement économique de Cœur d'Essonne agglomération et notamment en direction des élèves. Parmi les actions de sensibilisation, le ciné-débat est un outil pédagogique original pour découvrir des parcours d'entrepreneurs et échanger à la suite de la projection. Cette initiative vise à développer chez les lycéens un esprit critique tout en leur permettant d'exprimer leurs idées et leurs émotions. En encourageant la réflexion et en favorisant leur participation active, le ciné-débat offre aux jeunes un outil précieux pour comprendre le parcours entrepreneurial.

Réalisé par deux femmes entrepreneures essonniennes, le Film "Le Bon Sens" retrace le parcours de plusieurs entrepreneurs de l'Essonne. A l'issue de la projection, les réalisatrices animent un ciné-débat (échange de questions, réponses avec les élèves) sur le parcours d'entrepreneurs, de l'idée au projet, de la création d'activité jusqu'au parcours de l'entrepreneur. L'action comprend la projection du film de 65 minutes puis 45 minutes de débats. Les lycéens conviés sont encadrés par les équipes pédagogiques.

Le ciné débat pourra être complété par un temps d'animation en classe à la demande des équipes pédagogiques sur le thème des étapes de la création d'activité. Les partenaires de l'écosystème entrepreneurial de Cœur d'Essonne pourront être sollicités (Cité Lab, Initiative Essonne, CPME, BGE...).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 800

Nombre d'établissements participant au programme : 8

Nombre de classes participant au programme : 32

Nombre de membres des équipes éducatives : 40
Nombre d'interventions prévues par le projet : 8

Localisation géographique :

- BRETIGNY-SUR-ORGE
- MORSANG-SUR-ORGE
- SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
- SAINT-MICHEL-SUR-ORGE
- ARPAJON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	6 260,00	31,02%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	11 520,00	57,09%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 400,00	11,89%
Total	20 180,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	9 775,00	48,44%
Fonds propres de la collectivité Cœur d'Essonne Agglomération	10 405,00	51,56%
Total	20 180,00	100,00%

DOSSIER N° EX082199 - YOUTH FOREVER 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	36 948,00 € TTC	27,07 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : YOUTH FOREVER

Adresse administrative : 39 RUE D ABOUKIR
75002 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame JASMINE MANET, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme proposé découle de différents constats : les jeunes en lycée professionnel manquent de réseau pour trouver leur stage et ceux qui trouvent n'ont pas forcément une vision claire du fonctionnement de l'entreprise ni les codes pour s'intégrer ; les lycées professionnels manquent de ressources et de lien avec le tissu économique pour trouver suffisamment de stages pour leurs élèves ; les entreprises ne sont pas toujours préparées à l'accueil et faute de temps, le stage n'est pas optimisé. Les lycéens professionnels sont choisis spécifiquement parce qu'ils sont souvent plus fragiles que le reste des lycéens.

Afin de répondre à cette triple problématique, Youth Forever souhaite capitaliser sur son réseau d'entreprises afin de proposer un programme qui permet d'accompagner ces acteurs. Celui-ci implique : des mises en relation entre des entreprises et des lycées professionnels pour appuyer les lycéens dans leur recherche de stage. Youth Forever appuiera au mieux pour trouver le plus de stages possibles aux élèves des classes accompagnées ; un atelier de 3h en amont du stage avec la classe pour parler des attendus du monde de l'entreprise, présenter les secteurs et le fonctionnement d'une entreprise et parler des codes informels ; un atelier de 3h en aval du stage pour échanger en collectif sur les attendus versus la réalité du stage, et ancrer les apprentissages du stage ; un kit d'accompagnement et des ateliers en ligne auprès des entreprises pour assurer la bonne intégration des stagiaires.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 300

Nombre d'établissements participant au programme : 6

Nombre de classes participant au programme : 12

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 12

Nombre d'interventions prévues par le projet : 24

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- BAGNEUX
- CLICHY
- COLOMBES
- NANTERRE
- LA COURNEUVE
- MONTREUIL
- PANTIN
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Chef de projet (en 3/5ème) 10 mois	32 400,00	87,69%
Stagiaire 6 mois	4 200,00	11,37%
Impression flyers et affiches	300,00	0,81%
Compte kahoot premium	48,00	0,13%
Total	36 948,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	27,07%
Fonds propres de la structure	26 948,00	72,93%
Total	36 948,00	100,00%

DOSSIER N° EX082200 - PASSION PROXIMITE PARCOURS 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	42 752,00 € TTC	32,75 %	14 000,00 €
Montant total de la subvention			14 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PASSION PROXIMITE PARCOURS

Adresse administrative : 103 BOULEVARD MACDONALD
75019 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CAROLE GRILLOT, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 juin 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme proposé est composé de 6 séances réparties sur l'année scolaire. À la fin du parcours, les élèves auront eu l'opportunité d'approcher huit métiers différents grâce à des expériences concrètes avec des professionnels, allant du restaurateur à l'avocate, en passant par un électricien ou une directrice commerciale. Une attention particulière est portée pour assurer que chaque classe rencontre 8 métiers issus d'une variété de secteurs d'activités par des professionnels entrés sur le marché du travail avec différents niveaux d'études (50% niveau Bac+2 ou moins 50% Bac+3 ou plus) et assurant une équité de genre (50% de femmes et 50% d'hommes). L'objectif est ainsi de représenter l'hétérogénéité du monde professionnel et des parcours possibles. La démarche est adaptée en fonction des contextes des classes et de leurs filières (professionnel, technologique ou général). En amont des séances, l'équipe d'accompagnement des professionnels assure le recrutement et la formation des intervenants. Tous les professionnels sont accompagnés par cette même équipe lors d'une séance individuelle de 1h30 pour définir leur discours, vulgariser leur métier, et les préparer à intervenir en classe. Avant la mise en place du programme, une rencontre est organisée avec la direction de l'établissement et les professeurs principaux s'ils le souhaitent pour définir ensemble le calendrier de l'année, revenir sur le déroulé des séances et prendre en compte les besoins et spécificités de chaque classe accompagnée.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 175

Nombre d'établissements participant au programme : 2 ou 3

Nombre de classes participant au programme : 7

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 14

Nombre d'interventions prévues par le projet : 42

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- CERNY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	1 575,00	3,68%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	700,00	1,64%
Publicité, publications	1 400,00	3,27%
Déplacements, missions	845,00	1,98%
Rémunération des personnels	16 030,00	37,50%
Charges sociales	6 650,00	15,55%
Personnel bénévole	15 552,00	36,38%
Total	42 752,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	14 000,00	32,75%
Etat : Dans le cadre du financement de la politique de la ville.	2 000,00	4,68%
Fondation Up	2 000,00	4,68%
Fondation Bettencourt Schueller	4 000,00	9,36%
Fondation Société Générale	4 000,00	9,36%
Cotisations	100,00	0,23%
Dons manuels - Mécénat	1 100,00	2,57%
Bénévolat	15 552,00	36,38%
Total	42 752,00	100,00%

DOSSIER N° EX082217 - MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE VAL D'OISE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	18 750,00 € TTC	80,00 %	15 000,00 €
Montant total de la subvention			15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEVO MOUVEMENT ENTREPRISES VAL D OISE
Adresse administrative : 84 BOULEVARD HELOISE ARGENTEUIL IL 95100 ARGENTEUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur FREDERIC ANFRAY, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet du MEDEF VAL D'OISE s'inscrit dans la stratégie régionale de favoriser le rapprochement de l'Ecole et de l'Entreprise en permettant aux jeunes de découvrir l'entreprise et son organisation et, en sensibilisant les lycéens à l'entrepreneuriat. Le MEDEF VO propose, sur le temps scolaire, au public lycéens de tous lycées ((en particulier les lycées professionnels) du Val d'Oise et des départements limitrophes des ateliers thématiques animées par des professionnels experts, l'organisation de visites d'entreprises. Des ressources sont mises à disposition des équipes éducatives à la suite des ateliers permettant à ceux-ci de poursuivre le travail initié durant l'atelier.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 300

Nombre d'établissements participant au programme : 14

Nombre de classes participant au programme visé par la demande : 14

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 24

Nombre d'interventions prévues par le projet : 70

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

■ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	10 340,00	55,15%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	8 190,00	43,68%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	220,00	1,17%
Total	18 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	15 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	3 750,00	20,00%
Total	18 750,00	100,00%

DOSSIER N° EX082219 - JOB IN REAL LIFE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifié du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	254 068,00 € TTC	17,71 %	45 000,00 €
Montant total de la subvention			45 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : JOB IN REAL LIFE

Adresse administrative : 12 BIS LOUIS ROQUIER
92300 LEVALLOIS PERRET

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CHRISTELLE MESLE-GENIN, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Il est proposé de déployer le programme Connecte toi à Ton Avenir avec un accent particulier en direction des lycéens franciliens issus des QPV et majoritairement, les lycéens de la voie professionnelle, dans le cadre de la réforme. Il est prévu d'intensifier les interventions pour mieux accompagner les élèves de bac pro sur leur poursuite d'études et ainsi contribuer à lutter contre le décrochage scolaire, particulièrement important dans ces filières en outillant et formant les jeunes sur les débouchés de leurs filières, une meilleure connaissance de leurs secteurs d'activité et une appréhension du champ des possibles. Soit 2 000 lycéens en voie générale, technologique et professionnelle en 2024/2025 avec une demande de soutien comprenant une proposition pour 1000 élèves de terminale, de bénéficier de l'appui d'un mentor JobIRL qui pourrait les accompagner individuellement dans leurs démarches (vœux Parcoursup, choix d'études ou démarches pour améliorer l'employabilité). Il est également proposé de développer le programme Mon Alternance Sur Mesure au sein de nouveaux établissements scolaires pour accompagner en 2024-2025, 100 élèves de terminales professionnelles vers la poursuite d'étude en alternance.

Connecte-Toi à Ton Avenir (+ mentorat) = 2000 lycéens

Mon Alternance sur Mesure = 80 lycéens de la voie professionnelle

Soit :

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 2 080

Nombre d'établissements participant au programme : 20

Nombre de classes participant au programme : 100
 Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 140
 Nombre d'interventions prévues par le projet : 170

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :
 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats d'études et prestations de services	1 485,00	0,58%
Achats de matériel, équipements et travaux	990,00	0,39%
Achats non stockés de matière et fournitures	1 980,00	0,78%
Locations	7 796,00	3,07%
Charges locatives et de copropriété	1 261,00	0,50%
Entretien et réparations	1 130,00	0,44%
Primes d'assurances	346,00	0,14%
Divers	148,00	0,06%
Impôts et taxes sur rémunérations	12 870,00	5,07%
Rémunérations du personnel	144 088,00	56,71%
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	40 590,00	15,98%
Autres cotisations sociales	693,00	0,27%
Autres charges de personnel	3 386,00	1,33%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	26 284,00	10,35%
Publicité, publications, relations publiques	6 554,00	2,58%
Déplacements, missions et réceptions	2 676,00	1,05%
Frais postaux et de télécommunications	900,00	0,35%
Divers	891,00	0,35%
Total	254 068,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	45 000,00	17,71%
ANCT : Agence Nationale de la Cohésion du Territoire	17 000,00	6,69%
Préfecture Ile-de-France	20 000,00	7,87%
JP Morgan	50 000,00	19,68%
BNP Paribas	50 000,00	19,68%
Taxe d'apprentissage (SANOFI, CRIT Intérim, SNCF...)	72 068,00	28,37%
Total	254 068,00	100,00%

DOSSIER N° EX082221 - LES ENTRETIENS DE L'EXCELLENCE- CLUB 21ÈME SIÈCLE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	70 000,00 € TTC	14,29 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES ENTRETIENS DE L'EXCELLENCE
CLUB XXI E SIECLE
Adresse administrative : 9 BIS RUE VEZELAY
75008 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur NOURDINE BIHMANE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Chaque année, plus de 15 000 élèves participent aux tournées de l'excellence dans plus de 42 grandes villes de 100.000 habitants. Ces événements répondent aux besoins d'information des élèves de 13-18 ans, issus de zones péri-urbaines et de la ruralité sur les études supérieures et les différents parcours pour accéder au métier de leur choix. Cette approche par les métiers, leur permet d'avoir une bonne vision des parcours d'excellence dans l'enseignement supérieur. L'information est la clé du succès pour tous les élèves qui ne bénéficient pas de la proximité avec les grandes écoles, les universités et les organismes de formation spécialisés. C'est justement le rôle des « Tournées de l'Excellence » d'organiser des rencontres avec les lycéens dans le but de les informer, de les conseiller et de les soutenir dans leur projet de vie. Les intervenants présents dans l'un des 15 ou 20 ateliers (selon les villes) expliquent leur parcours aux élèves, les métiers du secteur et les études ou les formations les plus adaptées selon le choix des élèves. Chaque élève peut poser des questions directement à l'intervenant pour approfondir certains points ou expliquer ses attentes personnelles.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 6 000

Nombre d'établissements participant au programme : 800

Nombre de classes participant au programme : 200

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 700

Nombre d'interventions prévues par le projet : 8

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :
🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats d'études, prestations de service	27 000,00	38,57%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	3 000,00	4,29%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	20 000,00	28,57%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	15 000,00	21,43%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	5 000,00	7,14%
Total	70 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	14,29%
Fonds propres de la structure	60 000,00	85,71%
Total	70 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082222 - C' POSSIBLE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	311 200,00 € TTC	16,07 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : C'POSSIBLE

Adresse administrative : 12 AVENUE DE LOWENDAL
75007 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur PHILIPPE VARIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 4 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet est mené en collaboration avec les équipes pédagogiques des lycées partenaires dans le but de parfaire les connaissances des élèves sur le monde de l'entreprise, son fonctionnement et ses métiers. Engagée dans la prévention du décrochage scolaire, C'Possible accompagne des élèves des lycées professionnels et technologiques afin de les aider à trouver leur voie et leur place dans la société. 3 programmes complémentaires proposés : 1-Les ateliers repère : Des professionnels interviennent en classe afin de témoigner sur leurs parcours professionnels et conseiller les jeunes qui recherchent des stages ou un emploi après leur Bac ou leur BTS. 2-Le mentorat : Une relation de soutien, d'accompagnement et d'échange entre un bénévole expérimenté, formé au mentorat, et un élève en manque de repères. Mentor et mentoré travaillent ensemble, dans un esprit bienveillant, pour que le jeune devienne acteur de son avenir. Au cœur des échanges : rechercher un stage, savoir s'organiser, optimiser le dossier Parcoursup, mieux se connaître et avoir confiance en l'avenir. 3-Partenariat tripartite : Lycée, association, entreprises partenaires : Mise en place de projets pédagogiques avec les entreprises qui parrainent des classes pendant toute une année scolaire et les accueillent pendant des journées en immersion. Proposition de stages premium à l'intention des élèves mentorés. Proposition de collaborateurs en mécénat de compétence courte durée à devenir bénévole.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 7 800

Nombre d'établissements participant au programme : 57

Nombre de classes participant au programme : 250

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 290

Nombre d'interventions prévues par le projet : 840

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  PARIS
-  MONTEREAU-FAULT-YONNE
-  GUYANCOURT
-  TRAPPES
-  VERSAILLES
-  RAMBOUILLET
-  LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
-  SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
-  MEUDON
-  BOIS-COLOMBES
-  CLICHY
-  COURBEVOIE
-  PUTEAUX
-  SURESNES
-  EPINAY-SUR-SEINE
-  MONTREUIL
-  PANTIN
-  SAINT-OUEN-SUR-SEINE
-  CRETEIL
-  THIAIS
-  VITRY-SUR-SEINE
-  GARGES-LES-GONESSE
-  SARCELLES
-  ERMONT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales	271 000,00	87,08%
Achats études, prestations de services	12 000,00	3,86%
Services extérieurs locations	5 520,00	1,77%
Services extérieurs déplacements	9 000,00	2,89%
Services extérieurs réceptions	3 240,00	1,04%
Services extérieurs rémunérations, honoraires	3 240,00	1,04%
Services extérieurs fournitures, télécommunications, frais postaux	4 320,00	1,39%
Conception et réalisation de documents pédagogiques	2 880,00	0,93%
Total	311 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	50 000,00	16,07%
Autres financements : Taxe d'apprentissage et dons d'entreprises partenaires, subventions publiques (programmes 1 jeune 1 Mentor, France 2030)	261 200,00	83,93%
Total	311 200,00	100,00%

DOSSIER N° EX082242 - SYNERGIE FAMILY 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	41 396,46 € TTC	24,16 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SYNERGIE FAMILY
Adresse administrative : 113 RUE SAINT-MAUR
75011 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur GUILLAUME VIGOUROUX, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 9 septembre 2024 - 1 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

"Ton BDE" propose aux lycées un service d'accompagnement à la découverte des secteurs d'activités, de la réalité des métiers et des compétences nécessaires à l'exercice de ces derniers. 3 phases sont proposées 1) Introspection qui regroupe les ateliers de découverte de soi et de confiance en soi, ainsi que le recrut game qui révèle les qualités, ces dernières mises en situation pro sont les premières compétences transversales des lycéens. Ce temps dédié au questionnement et à la compréhension de ce qui les anime, ce pour quoi ils sont doués est essentiel au choix d'orientation 2) La découverte des milieux professionnels et des métiers par la préparation aux forums et événements emplois sous forme d'escape Game. Le manque d'information sur le monde du travail, des secteurs existants et des métiers constitue la cause principale des choix post bac subis 3) Favoriser l'immersion professionnelle en lien avec les entreprises partenaires (durées à déterminer) et rencontres pro inspirantes. Nos interventions et leurs temporalités s'adaptent aux besoins des établissements et des élèves.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 300

Nombre d'établissements participant au programme : 8

Nombre de classes participant au programme : 10

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 8

Nombre d'interventions prévues par le projet : 120

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- ASNIERES-SUR-SEINE
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- SAINT-DENIS
- BAGNOLET
- MONTREUIL
- NOISY-LE-SEC
- SARCELLES
- VILLIERS-LE-BEL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	1 300,00	3,14%
Services extérieurs	2 325,00	5,62%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 398,19	5,79%
Charges de personnel	29 977,35	72,42%
Autres charges de gestion courante	4 496,60	10,86%
Charges financières	899,32	2,17%
Total	41 396,46	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	24,16%
Mécénats	20 378,00	49,23%
Etat : ministère de l'Éducation et de la jeunesse AAP 2025	7 018,46	16,95%
Fonds propres	4 000,00	9,66%
Total	41 396,46	100,00%

DOSSIER N° EX082245 - CROISSANCE RESPONSABLE - INSTITUT DE FRANCE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-657382-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	22 400,00 € TTC	19,00 %	4 256,00 €
Montant total de la subvention			4 256,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INSTITUT DE FRANCE

Adresse administrative : 23 QUAI DE CONTI
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Etablissement Public National à Caractère Administratif

Représentant : Monsieur XAVIER DARCOS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Outre les colloques organisés dans le cadre des rencontres Ecole / Entreprise, en partenariat avec la Région académique d'IDF et la Région IDF, la fondation contribue à ce que les enseignants et élèves de lycées professionnels et entreprises, puissent entrer en contact et se découvrir par la création d'un concours photo, autour du Chef d'œuvre en partenariat avec la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale -SEIN. Les enseignants et élèves pourront être mis en relation avec une entreprise pour : Rencontrer les acteurs de la vie économique au sein du lycée/ Effectuer des visites en entreprise-industrie / Réaliser des clichés photos, qui participeront au concours photo. Une remise de prix est prévue en fin d'année scolaire en présence des participants et des membres du jury. Un prix récompensera les auteurs des photos primées + orga expo gd public. De plus, la fondation initie un projet de développement d'un MOOC destiné aux enseignants et élèves du secondaire en accès libre et gratuit visant à rapprocher le scolaire et le professionnel pour motiver les vocations professionnelles et contribuer ainsi à une meilleure insertion professionnelle. Les enseignants et élèves pourront venir sélectionner les infos et ressources utiles de façon régulière et contextuelle. MOOC co-construit enseignement/entreprises.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1 500

Nombre d'établissements participant au programme : 40

Nombre de classes participant au programme : 40

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 2

Localisation géographique :

-  PARIS
-  VERSAILLES
-  CRETEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER/Hors CPER**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel) : Stagiaires 100 000 stages	1 300,00	5,80%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition : événement colloque/remise de prix Ecole Entreprise	10 000,00	44,64%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation : partenariat SEIN/flyers, cartes, réseaux sociaux	4 500,00	20,09%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique : Plateformes FCR/Cdanslaboite-photos	5 500,00	24,55%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans... : Prix Photo/repro	1 100,00	4,91%
Total	22 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	4 256,00	19,00%
Fonds propres de la structure : Dons - AQUARELLE/GROUPE ROUGNON/autres mécènes	18 144,00	81,00%
Total	22 400,00	100,00%

DOSSIER N° EX082374 - CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	50 000,00 € TTC	20,00 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CRESS IDF CHAMBRE REGIONALE
ECONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ILE DE
FRANCE

Adresse administrative : 3 RUE DE VINCENNES
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Youssef ACHOUR, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 31 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

"Mon ESS à l'École" constitue une approche immersive et éducative axée sur la création et la gestion d'une structure d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au sein des établissements scolaires. Le projet s'articule autour de plusieurs étapes clés. Démarrage : Compréhension du cadre du projet "Mon ESS à l'École" et mise en place du projet pédagogique. Exploration des principes et valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), avec un accent sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Emergence : Initiation à la démocratie et à la coopération pour renforcer les compétences collectives. Débat sur la discrimination au travail pour favoriser un environnement de travail inclusif. Identification d'un projet concret en lien avec les ODD, à travers des ateliers d'idéation et des rencontres avec des professionnels de l'ESS. Mise en Œuvre : Création de l'identité de la structure d'ESS, incluant le nom, le statut, le logo, et le slogan. Planification et répartition des missions pour concrétiser le projet, avec un suivi régulier des progrès. Organisation de la communication autour du projet pour valoriser le travail des élèves. Évaluation : Bilan collectif des activités menées, des réussites, des difficultés rencontrées, et réflexion sur la poursuite du projet. Bilan individuel pour évaluer les acquisitions des élèves en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être, et orientation.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 350

Nombre d'établissements participant au programme : 15 à 20

Nombre de classes participant au programme : 15 à 20

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 25

Nombre d'interventions prévues par le projet : 40

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  PARIS
-  VAUX-LE-PENIL
-  RIS-ORANGIS
-  BOIS-COLOMBES
-  GENNEVILLIERS
-  PUTEAUX
-  SURESNES
-  NOISY-LE-GRAND
-  CRETEIL
-  VINCENNES
-  VITRY-SUR-SEINE
-  ARGENTEUIL
-  DOMONT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	41 250,00	82,50%
Achats d'études, prestations de service	750,00	1,50%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 000,00	4,00%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	2 500,00	5,00%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 000,00	4,00%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 500,00	3,00%
Total	50 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	20,00%
Etat : Drieets	10 000,00	20,00%
Esper	20 000,00	40,00%
Groupe Up	10 000,00	20,00%
Total	50 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX083701 - MISSION LOCALE DES TROIS VALLEES 2024-2025

Dispositif : Ecole Entreprise (n° 00000967)

Délibération Cadre : CP16-441 modifiée du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Ecole Entreprise	25 000,00 € TTC	80,00 %	20 000,00 €
	Montant total de la subvention		20 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MISSION LOCALE DES TROIS VALLEES

Adresse administrative : 35 RUE EDOUARD DANAUX
91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur DAMIEN PRIVAT, Directeur

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 avril 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Intervention par des conseillers emploi chargés des relations entreprises de la ML3Vallées, ainsi que par des chefs d'entreprises, en collaboration avec les Responsables du Bureau des entreprises, auprès d'élèves de terminales dans les lycées de notre territoire de responsabilité, afin de les préparer à la vie active : découverte du monde économique, techniques de recherche d'emploi (CV, LM, Méthodes), simulations d'entretien d'embauche, rencontre avec des chefs d'entreprises.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 250

Nombre d'établissements participant au programme : 5

Nombre de classes participant au programme : 10

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 5

Nombre d'interventions prévues par le projet : 20

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	20 000,00	80,00%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	5 000,00	20,00%
Total	25 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	20 000,00	80,00%
Coeur d'Essonne Agglomération (CDEA)	3 000,00	12,00%
Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)	1 000,00	4,00%
Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH)	1 000,00	4,00%
Total	25 000,00	100,00%

Annexe 2 Fiche projet Aide aux devoirs et étude encadrée

**DOSSIER N° EX082274 - Aide aux actions éducatives à destination des lycéens franciliens -
ASSOCIATION ZUP DE CO**

Dispositif : Aide aux Devoirs et Etude Encadrée (AD2E) (n° 00001289)

Délibération Cadre : CR2022-035 du 19/05/2022

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800601- Budget d'autonomie éducative et réussite des élèves

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux Devoirs et Etude Encadrée (AD2E)	240 336,00 € TTC	50,00 %	120 168,00 €
	Montant total de la subvention		120 168,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION ZUP DE CO

Adresse administrative : 26 T RUE NICOLAI
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur FRANCOIS-AFIF BENTHANANE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet consiste à :

- Accompagner 810 lycéens en difficultés scolaires dans 20 lycées de filière générale d'Ile de France ou lycées professionnels et techniques sur les matières générales.

L'accompagnement proposé est entièrement gratuit et combine :

1. Un tutorat individuel à distance, homeclasse.org : L'élève bénéficie d'1h par semaine avec un tuteur bénévole qui l'accompagne, l'aide et le motive dans son travail scolaire. Il a également accès à deux outils numériques qui lui permettent de travailler en autonomie le reste du temps (MyMaxicours) et de bénéficier d'une aide aux devoirs personnalisée délivrée par des professeurs de l'Education Nationale durant l'ensemble de la semaine (Prof en ligne).

2. Des séances collectives de méthodologie et remédiation d'1h par semaine en groupe, au sein des lycées (thèmes établis en fonction des besoins des élèves et avec l'équipe éducative).

3. Des séances de tutorat individuel d'1h au sein des lycées pour les élèves les plus en difficulté. Les séances en établissement sont effectuées par des Volontaires en service civique, recrutés, formés et

encadrés par un coordinateur salarié de l'association. 20 Volontaires minimum seront recrutés sur l'agrément ZUPdeCO (ou sur l'agrément des établissements qui le souhaitent), chacun étant présent 26h/semaine au sein des lycées.

Les séances de tutorat à distance sont réalisées par des bénévoles formés par l'association.

5 lycées seront accompagnés uniquement par l'action distancielle.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme visé par la demande de soutien : 800

Nombre d'établissements participant au programme visé par la demande de soutien : 20

Nombre de classes participant au programme visé par la demande de soutien : 60

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme visé par la demande de soutien : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 3 500

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  DEPARTEMENT DE PARIS
-  SEINE ET MARNE
-  YVELINES
-  ESSONNE
-  HAUTS DE SEINE
-  SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	174 468,00	72,59%
Achats d'études, prestations de service	6 045,00	2,52%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	21 414,00	8,91%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	8 477,00	3,53%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	1 260,00	0,52%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 000,00	0,42%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	9 083,00	3,78%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	1 364,00	0,57%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	7 380,00	3,07%
Impôts et taxes	8 333,00	3,47%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	1 512,00	0,63%
Total	240 336,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	120 168,00	50,00%
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative (DJEPVA - Ministère Education Nationale)	74 721,00	31,09%
Agence du Service civique	21 414,00	8,91%
Mécénats Mécénat : Partenaires non connus à ce stade. Il pourra s'agir de la taxe d'apprentissage, de dons de particuliers ou de fondation auprès desquelles un cofinancement sera obtenu	24 033,00	10,00%
Total	240 336,00	100,00%

Annexe 3 Fiches projets Actions de sensibilisation à la citoyenneté

DOSSIER N° EX081277 - ASSOCIATION EXPRESSIONS DE FRANCE - Le Parcours citoyen - 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	65 000,00 € TTC	69,23 %	45 000,00 €
Montant total de la subvention			45 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION EXPRESSIONS DE FRANCE
MAISON DES ASSOCIATIONS
Adresse administrative : 8 RUE DU GENERAL RENAULT
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ISMAEL MBAYE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Lors de nombreuses interventions dans les lycées, l'association a constaté que certains élèves et parfois très jeunes éprouvaient un grand doute quant à la réalité sociale de la devise républicaine. Au regard de l'actualité, les élèves s'interrogent de plus en plus sur la montée du communautarisme, antisémitisme, racisme, homophobie, etc. C'est dans ce contexte que l'association propose plusieurs activités d'échanges avec les élèves à travers des ateliers de débat, qui sont suivis d'une restitution auprès de leurs pairs :

1. Échange avec les délégués sur leur choix de devenir délégué en lien avec la représentation locale et nationale ;
2. Responsabilisation des élèves à leurs droits et devoirs : qu'est-ce qu'être citoyen ? Quel est le rôle d'un bon délégué ?
3. Visite des institutions de la République et du patrimoine national (Panthéon, musée des Invalides etc.)
4. Organisation d'un concours d'éloquence inter lycée.

L'objectif principale des interventions vise essentiellement à élargir les centres d'intérêt et de réflexions des élèves sur les grands débats de notre société en leur donnant la parole, en échangeant concrètement sur ces thèmes afin de les sensibiliser et de les engager sur les enjeux de la citoyenneté.

Nombre d'élèves concernés par le projet : 1 200

Nombre d'élèves touchés par rayonnement du projet : 16 000

Nombre d'établissements prévu par le projet : 20

Nombre de classes : 60

Nombre d'adultes participant au projet (membres des équipes éducatives) : 4

Thématiques abordées :

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles, injustices
- Prévention rixe et résolution pacifique des conflits, ces séances ont pour objectif d'amener les différents protagonistes à échanger sur leurs différents et tenter de trouver une solution pacifique.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- DAMMARIE-LES-LYS
- MELUN
- MANTES-LA-JOLIE
- CONFLANS-SAINT-HONORINE
- PALAISEAU
- CORBEIL-ESSONNES
- VIGNEUX-SUR-SEINE
- GRIGNY
- ISSY-LES-MOULINEAUX
- MEUDON
- CLICHY
- NANTERRE
- VILLENEUVE-LA-GARENNE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- VILLEMOMBLE
- ENGHEN-LES-BAINS
- GONESSE
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	5 000,00	7,69%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	40 000,00	61,54%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	3 000,00	4,62%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	5 000,00	7,69%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	5 000,00	7,69%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	3 000,00	4,62%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	2 000,00	3,08%
Frais de combustible, carburant, alimentation	2 000,00	3,08%
Total	65 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	45 000,00	69,23%
Fonds propres de la structure	5 000,00	7,69%
Préfecture de l'Essonne	2 500,00	3,85%
Préfecture des Hauts-de-Seine	2 500,00	3,85%
Préfecture de Seine-Saint-Denis	2 500,00	3,85%
Conseil départemental de l'Essonne	2 500,00	3,85%
Conseil départemental des Hauts-de-Seine	2 500,00	3,85%
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	2 500,00	3,85%
Total	65 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX081786 - CA DU PAYS DE MEAUX - Sensibilisation à l'histoire 1ère Guerre Mondiale - 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-657351-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	22 069,00 € TTC	80,00 %	17 655,00 €
	Montant total de la subvention		17 655,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CA DU PAYS DE MEAUX

Adresse administrative : PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
77100 MEAUX

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur JEAN-FRANCOIS COPE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le musée de la Grande Guerre a conçu un programme destiné aux lycées de la Région Ile de France. Ce programme permet de découvrir les richesses historiques et pédagogiques du musée de la Grande Guerre dont le par le parcours traite de la place de l'Homme durant le premier conflit mondial et du basculement du monde dans la modernité entre 1914 et 1918. Deux actions de sensibilisation sont prévues : l'une à destination des enseignants dans un premier temps, et la seconde à destination des élèves.

Nombre d'élèves concernés par le projet : 2000

Nombre d'établissements prévu par le projet : 70

Nombre de classes : 70

Nombre d'adultes participant au projet : 35

Nombre d'interventions prévues par le projet : 40

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire
- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité

- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet

Localisation géographique :

 MEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	10 840,00	49,12%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	900,00	4,08%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	87,00	0,39%
Billetterie	7 500,00	33,98%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	2 742,00	12,42%
Total	22 069,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	17 655,00	80,00%
Fonds propres de la structure	4 414,00	20,00%
Total	22 069,00	100,00%

DOSSIER N° EX082061 - DESSINEZ CREEZ LIBERTE - Education au dessin de presse et à la citoyenneté - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	20 500,00 € TTC	24,39 %	5 000,00 €
	Montant total de la subvention		5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DESSINEZ CREEZ LIBERTE

Adresse administrative : 51 AV DE FLANDRE
75019 PARIS 19E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JULIEN SERIGNAC, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Partenaire du SIAE depuis 2023, ce « parcours pédagogique » de 3 séances, se déroulant sur plusieurs mois, se base sur une sélection de dessins satiriques et de dessins de presse, historiques et actuels. Il s'agit de donner aux lycéens les clés de lecture pour décrypter ce type d'image, amener à réfléchir à l'intention de leurs auteurs et analyser les fonctions du dessin de presse et de la caricature. Développer l'esprit critique et discuter de sujets de société et d'actualité. Déroulé type qui s'adapte aux attendus des profs et au rythme des élèves.

1°) - Introduction au dessin de presse et histoire de la caricature en France.

2°) - Décrypter & débattre autour de dessins et vidéos de différents thèmes (liberté d'expression et de conscience, terrorisme, mécanismes de violences et de haine, harcèlement, racisme, antisémitisme, homophobie, lutte contre les discriminations, égalité...

3°) - Le 3e atelier comprend un temps de dessin avec un dessinateur

- Nombre d'élèves bénéficiaires : 190

- Nombre d'établissements : 5

- Nombre de classes : 5

- Nombre de membres des équipes éducatives : 5

- Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Thématiques abordées :

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux femmes

En raison des conditions particulières d'accueil et d'encadrement, l'association n'est pas en mesure d'accueillir un stagiaire. Il est donc autorisé, à titre exceptionnel, à déroger à la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- SAVIGNY-SUR-ORGE
- SAINT-CLOUD
- BONDY
- MAISONS-ALFORT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	17 160,00	83,71%
Achats d'études, prestations de service	2 500,00	12,20%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	840,00	4,10%
Total	20 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	5 000,00	24,39%
Ministère de la culture	4 000,00	19,51%
Caisse d'allocations familiales (CAF)	2 500,00	12,20%
Mécénats	1 000,00	4,88%
Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation	8 000,00	39,02%
Total	20 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082065 - REGLES ELEMENTAIRES - Ensemble, changeons les règles - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	18 000,00 € TTC	66,67 %	12 000,00 €
Montant total de la subvention			12 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REGLES ELEMENTAIRES
Adresse administrative : 9 RUE DE VAUGIRARD
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Nadège MOREAU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Les ateliers ont pour objectif de sensibiliser les élèves au sujet des règles, des tabous les entourant, et à la précarité menstruelle, dès le plus jeune âge. En partenariat avec différents établissements scolaires franciliens, l'association prévoit de former plus de 1000 jeunes de 15 à 20 ans grâce à des ateliers de sensibilisation adaptés à chaque âge et à chaque moment de la vie. L'objectif est aussi de fournir des informations clés aux personnes référentes en lien quotidien avec les jeunes. Un temps de réflexion collective et de mise en pratique sera mis en place afin d'impliquer les élèves dans la lutte contre la précarité menstruelle. Ateliers de sensibilisation de 2h qui visent à prévenir la précarité menstruelle, briser le tabou des règles et accompagner les jeunes dans la connaissance de leur propre corps, le respect du corps de l'autre, pour favoriser le mieux-être et le vivre ensemble :

- 1h30 de sensibilisation pour déconstruire les tabous et parler des règles comme enjeu public
- 30 min "Coup de sang" de réflexion collective pour trouver des moyens d'actions concrets de lutte contre la précarité menstruelle

Dans le cadre de ce programme, l'association pourra mettre en place des ateliers sur l'éducation à la sexualité : 2 ateliers de 2h par classe :

- Atelier 1 : corps, limites, consentement, physiologie et santé hormonale
- Atelier 2 : santé menstruelle et égalité au prisme de la santé sexuelle

- Nombre d'élèves bénéficiaires : 790

- Nombre d'établissements : 3
- Nombre de classes : 24
- Nombre de membres des équipes éducatives : 24
- Nombre d'interventions prévues par le projet : 24

Thématiques abordées :

- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences fait
- L'éducation sexuelle

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- NANTERRE
- NOISY-LE-SEC
- CACHAN
- CRETEIL
- GARGES-LES-GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coût des interventions	12 000,00	66,67%
Frais de conception du projet	4 000,00	22,22%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : brochures, questionnaires, etc...	2 000,00	11,11%
Total	18 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	12 000,00	66,67%
Mécénats (Or en cash)	6 000,00	33,33%
Total	18 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082070 - EVEIL ASSOCIATION - Lycéens, unis autour des valeurs de la République et de la lutte contre les discriminations - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	50 000,00 € TTC	80,00 %	40 000,00 €
Montant total de la subvention			40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EVEIL ASSOCIATION
Adresse administrative : 109 CHEMIN DE RONDE
78290 CROISSY SUR SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANDREE SFEIR, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'association propose des actions de sensibilisation, au choix des établissements, afin de sensibiliser les lycéens autour des questions de citoyenneté : les valeurs de la République, l'usage citoyen des réseaux sociaux, la laïcité et de la lutte contre les discriminations.

1°) PROGRAMME SUR LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LA LAICITE

Il s'agit de créer un espace de parole, d'échange entre un intervenant extérieur et les lycéens pour mener un débat et des réflexions sur ces sujets. L'association propose 2 thématiques au choix en fonction des problématiques que les établissements rencontrent et des éléments abordés dans les programmes scolaires :

Option n° 1 : Lycéens, unis autour des valeurs de la République et de la laïcité

- Définir collectivement la laïcité, à travers des témoignages et des situations concrètes de la vie quotidienne
 - ☛ Les valeurs de la République : redéfinir la liberté, l'égalité et la fraternité, suivi d'un débat pour savoir s'il faut faire de la laïcité une valeur plutôt qu'un principe.
 - ☛ Les réseaux sociaux, autour d'exemples liés à la laïcité, pour réfléchir à la façon de s'informer et à la nécessité d'être vigilant quand on les utilise dans son quotidien.

Option n° 2 : Lycéens, unis autour des valeurs de la République, à l'heure des réseaux sociaux

- Rappeler les symboles, les valeurs et les principes de la République.
 - ☛ Les moyens de s'informer en questionnant la façon dont l'information est produite de nos jours, avec la place grandissante des réseaux sociaux, série de conseils pour vérifier l'information.
 - ☛ Les réseaux sociaux : discussions collectives sur leur impact sur les sociétés, réfléchir au meilleur qu'on puisse en faire au quotidien.

2°) PROGRAMME SUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS :

Ce programme se présente sous forme d'interventions (1h30 à 2h) qui sont effectuées. Ces interventions s'intègrent dans la progression pédagogique des enseignements scolaires ou dans le cadre d'un projet d'établissement. Le module d'intervention s'articule autour d'un diaporama interactif, de projections vidéo et de jeux collectifs et aborde les séquences suivantes :

Séquence 1 : Discriminer c'est quoi ? La discrimination repose sur les stéréotypes, les préjugés... Des vidéos et des jeux collectifs permettent aux élèves de comprendre la notion de discrimination. Les élèves découvriront également des cas de discriminations à travers des saynètes à concevoir en groupe.

Séquence 2 : Chaque groupe joue sa saynète et la mise en commun permet de lancer la discussion sur les différentes formes de discriminations et identifier les plus fréquentes.

Séquence 3 : Cette étape aborde la dimension juridique du sujet, en examinant les peines encourues, les moyens de se défendre, et les actions à entreprendre au quotidien pour éliminer ces situations. Avant l'intervention, un échange entre l'établissement et l'intervenant permet de prioriser un axe spécifique (haine anti-LGBT+, racisme, antisémitisme) en fonction des besoins identifiés par l'établissement.

- Nombre d'élèves bénéficiaires : 4 000
- Nombre d'établissements : 48
- Nombre de classes : 160
- Nombre de membres des équipes éducatives : 160
- Nombre d'interventions prévues par le projet : 160

Thématiques abordées :

- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- Lutte contre toutes les formes de discrimination

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Mise à jour pédagogique et lancement du programme	2 000,00	4,00%
Promotion du programme	2 854,00	5,71%
Organisation et réalisation des interventions (dont salaires et transports)	39 646,00	79,29%
Bilan et évaluation du programme	5 500,00	11,00%
Total	50 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	40 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	10 000,00	20,00%
Total	50 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082073 - E ENFANCE - Sensibilisation des lycées aux usages d'internet - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	82 000,00 € TTC	73,17 %	60 000,00 €
	Montant total de la subvention		60 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : E ENFANCE

Adresse administrative : 30 RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES
75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame BEATRICE COPPER-ROYER, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Interventions sur l'éducation aux médias et aux technologies numériques pour les lycéens : les accompagner pour les aider à appréhender, de façon éclairée, les risques induits pour eux et pour les autres (temps de compréhension des risques et moments d'échanges entre élèves pour en comprendre la portée et les enjeux).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 3 600

Nombre d'établissements participant au programme : 30

Nombre de classes participant au programme : 90

Nombre de membres des équipes éducatives : 90

Nombre d'interventions prévues par le projet : 90

Thématiques abordées :

- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences fait

- L'éducation sexuelle"

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🗺️ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Charges de personnel : rémunération et charges sociales	77 000,00	93,90%
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 000,00	4,88%
Services extérieurs : locations	1 000,00	1,22%
Total	82 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	60 000,00	73,17%
Ministère de l'Education Nationale	22 000,00	26,83%
Total	82 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082108 - ENTREES DE JEU - Théâtre interactif : promotion valeurs citoyennes - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	59 241,00 € HT	80,00 %	47 393,00 €
Montant total de la subvention			47 393,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ENTREES DE JEU

Adresse administrative : 35 VLA D'ALESIA
75014 PARIS 14E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JEAN-JACQUES PETIT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Il s'agit de faire réfléchir et débattre durant deux heures des groupes élargis d'élèves (3 classes de même niveau – 100 jeunes) sur un des thèmes au programme de l'appel à projet (cybersexisme, harcèlement, drogues, écrans, discriminations, décrochage scolaire, inégalités filles-garçons, mal-être adolescent, laïcité...) par le biais d'un débat théâtral interactif, qui permet d'aborder de front les sujets à travers des situations problématiques concrètes. Dans ce cadre, le public est amené à tester sur scène des propositions de résolution des problèmes en improvisant avec les comédiens et à échanger avec ses pairs des recherches de solutions. La séance conduite par un meneur de jeu se déroule dans une alternance entre les moments d'improvisations / propositions et des moments d'échanges verbaux qui permettent de compléter, de relativiser et de mettre en perspective ce qui vient de se passer sur scène. Ces représentations sont prolongées dans l'établissement par des associations locales qui viennent donner des points de repère supplémentaires sur le sujet et /ou par les enseignants référents des classes qui aident les élèves à poursuivre la réflexion et à la médiatiser dans l'établissement par le biais d'affiches, d'expositions, de journaux numériques, etc...

Nombre d'élèves bénéficiaires : 2 000

Nombre d'établissements : 25

Nombre de classes : 60

Nombre de membres des équipes éducatives : 60

Nombre d'interventions prévues par le projet : 25

Thématiques abordées :

- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination

- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles
- L'éducation sexuelle

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🇫🇷 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	50 355,00	85,00%
Achats d'études, prestations de service	493,00	0,83%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 300,00	3,88%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	3 703,00	6,25%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 150,00	1,94%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	450,00	0,76%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	90,00	0,15%
Frais divers	700,00	1,18%
Total	59 241,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	47 393,00	80,00%
Fonds propres de la structure	11 848,00	20,00%
Total	59 241,00	100,00%

DOSSIER N° EX082135 - ADN'S - LA CYCLOFERENCE - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	31 250,00 € TTC	80,00 %	25 000,00 €
Montant total de la subvention			25 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADN S

Adresse administrative : 126 RUE SAINT DENIS
75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Par ce programme, l'Association cherche à faire entendre et ressentir aux participants les mécanismes permanents de l'univers, de la matière, du vivant, de l'humain et des sociétés. Elle partage des informations scientifiques dans le but d'offrir aux participants la possibilité de comprendre les logiques en action.

En trois représentations de 2h, à un rythme effréné, et avec un conférencier « hors normes », la Cycloférance fait comprendre tout ce que la science a découvert des mécanismes de l'univers, de la biologie et des humains. Il s'agit d'aider chacun à comprendre que les causes font les conséquences et en quoi et comment elle participe à l'histoire. L'association souhaite offrir aux jeunes la possibilité de faire autrement, s'ils le souhaitent. Il ne s'agit pas de sermonner, dénoncer ou de nous indigner mais à susciter la réflexion, la raison, les questionnements, à stimuler le libre arbitre et la liberté de conscience.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 680

Nombre d'établissements : 5

Nombre de classes : 20

Nombre de membres des équipes éducatives : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Thématiques abordées :

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme,

- racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles.

En raison des conditions particulières d'accueil et d'encadrement, l'association n'est pas en mesure d'accueillir un stagiaire. Il est donc autorisé, à titre exceptionnel, à déroger à la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	19 100,00	61,12%
Services Extérieurs : locations charges locatives	2 070,00	6,62%
Autres services extérieurs : frais de transports	6 030,00	19,30%
Autres services extérieurs : frais postaux	450,00	1,44%
Frais liés à des droits d'auteurs	2 700,00	8,64%
Impôts et taxes	900,00	2,88%
Total	31 250,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	25 000,00	80,00%
Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CIPDR)	6 250,00	20,00%
Total	31 250,00	100,00%

**DOSSIER N° EX082139 - FEMMES SOLIDAIRES - Parcours Citoyens, Liberté, égalité, laïcité - 2024
2025**

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	48 500,00 € TTC	61,86 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION FEMMES SOLIDAIRES

Adresse administrative : 3-5 RUE D'ALIGRE
75012 PARIS 12E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame SABINE SALMON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

En partant de la parole des élèves, L'association coconstruit une culture de l'égalité par laquelle les élèves nourrissent leur parcours citoyen. Des échanges sont animés lors de débats sur les thématiques d'égalités, des violences sexistes et sexuelles (et cyberviolences), sur la laïcité et la citoyenneté, sur les discriminations, les préjugés sexistes et assignations culturelles pour revisiter collectivement les concepts fondateurs de notre République. Dans ce cycle d'interventions, l'association propose aux personnels éducatifs et aux élèves des temps d'échanges pour réapprendre l'écoute de l'autre et développer des valeurs de respect et de collaboration. Pour ce faire, l'association insiste sur l'éducation aux médias et à internet, l'égalité fille/garçon, l'histoire du droit des femmes et le développement de l'esprit critique qui concourent à combattre efficacement et durablement les théories complotistes et ce avec des méthodes dynamiques et interactives, mobilisatrices pour les jeunes. Dans ces cycles d'intervention, il est proposé plusieurs modules. Chaque séance dure deux heures. Les établissements peuvent choisir entre l'ensemble des thématiques. Toutes ces séances peuvent se combiner et l'enseignant choisit entre 1 et 3 séances par classe. La première séance constitue un tronc commun entre tous les modules.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 100

Nombre d'établissements : 4

Nombre de classes : 4

Nombre de membres des équipes éducatives : 8

Nombre d'interventions prévues par le projet : 24

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire
- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	25 850,00	53,30%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	8 030,00	16,56%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 580,00	5,32%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	9 250,00	19,07%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 400,00	4,95%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	390,00	0,80%
Total	48 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	30 000,00	61,86%
Fonds propres de la structure	10 500,00	21,65%
Ministère de l'Education nationale Jeunesse et vie associative	8 000,00	16,49%
Total	48 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082175 - TROUVE TA VOIX - Actions lycées IDF - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	102 000,00 € TTC	29,41 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TROUVE TA VOIX
Adresse administrative : 56 RUE D AMSTERDAM
75009 PARIS 9E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame SOPHIE HELENE, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'action principale est de former les élèves de 2nde de lycées publics prioritaires franciliens à la prise de parole sur le temps long (10 séances de 2 heures) et pendant le temps scolaire, en collaboration avec les académies. L'association s'appuie sur une méthode pédagogique innovante basée sur l'engagement, l'intelligence collective et la création d'un cadre d'exigence et de bienveillance propice à l'expression et à la prise de parole de chacun et chacune.

Le fil rouge est la rédaction, par chacun des élèves bénéficiaires, d'un discours sur des sujets liés à la citoyenneté, aux valeurs de la République, à la lutte contre les violences et les discriminations, à l'égalité homme/femme, à l'écologie...

Ils participent ensuite au concours d'éloquence annuel qui se déroule en 4 tours et dont la finale interacadémique se tient dans des lieux à très forte valeur symbolique et historique (l'Assemblée nationale en 2018 et 2019, le Panthéon en 2021 et 2022, la Salle du Congrès du Château de Versailles en 2023 et 2024).

- Lors des séances de formation et jusqu'aux concours internes des lycées : les lycées prioritaires, dans lesquels l'association, intervient choisissent en amont de la formation le sujet qui sera traité au cours du programme et sur lequel les élèves devront écrire et restituer un discours en fin de cycle. Habituellement, ces sujets sont présélectionnés par les formateurs de l'association et les professeurs engagés dans le projet puis soumis aux élèves qui votent pour leur sujet préféré. Ainsi, l'association peut tout à fait envisager de proposer aux lycées des sujets qui traitent ces différentes thématiques.

- Lors du concours d'éloquence inter-lycées puis inter-académies : l'association décide, en accord avec les académies et le Conseil d'administration de l'association, des sujets des étapes de finales académiques (demi-finales) et de la grande finale interacadémique (dans la salle du Congrès du Château de Versailles). Ainsi, l'association a toute la liberté de choisir d'adresser l'une de ces thématiques lors du concours (sous réserve de confirmation des lieux qui les accueillent et des académies).

Nombre d'élèves bénéficiaires : 2 500

Nombre d'établissements : 40

Nombre de classes : 80

Nombre de membres des équipes éducatives : 80

Nombre d'interventions prévues par le projet : 800

Thématiques abordées :

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles
- Lutte contre les rixes
- Prise de parole en public / Eloquence / Débat démocratique

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- CHAMPS-SUR-MARNE
- NOISIEL
- LA CELLE-SAINT-CLOUD
- RIS-ORANGIS
- DOURDAN
- CHATENAY-MALABRY
- ASNIERES-SUR-SEINE
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- LEVALLOIS-PERRET
- CLICHY-SOUS-BOIS
- LA COURNEUVE
- EPINAY-SUR-SEINE
- LES LILAS
- PANTIN
- LE KREMLIN-BICETRE
- CRETEIL
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- VINCENNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	81 250,00	79,66%
Achats d'études, prestations de service	9 500,00	9,31%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	2 500,00	2,45%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	4 300,00	4,22%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	800,00	0,78%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	650,00	0,64%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	3 000,00	2,94%
Total	102 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	30 000,00	29,41%
Fonds propres de la structure	10 000,00	9,80%
Fonds pour le développement de la vie associative (subvention pour la formation des formateurs bénévoles)	2 000,00	1,96%
Académie de Paris	10 000,00	9,80%
Fondation Engagement Médias Jeunes (France TV)	15 000,00	14,71%
Fondation 29 Haussmann	20 000,00	19,61%
Entreprendre &+	15 000,00	14,71%
Total	102 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082181 - LA CHANCE POUR LA DIVERSITÉ DANS LES MÉDIAS - Connaître, prévenir et accompagner - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	81 054,00 € TTC	18,51 %	15 000,00 €
Montant total de la subvention			15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA CHANCE POUR LA DIVERSITE DANS LES MEDIAS
Adresse administrative : 29 BOULEVARD BOURDON
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MARC EPSTEIN, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet se divise en 2 types d'actions construites en concertation avec les enseignants (interventions ponctuelles d'échanges et de sensibilisation et actions de productions de contenus médias) pour accompagner la production journalistique d'un groupe (journal, blog, podcast, vidéo, réseaux sociaux), qui ont toutes pour objectifs de favoriser l'outillage et les compétences des équipes éducatives, la réussite scolaire des élèves, l'ouverture culturelle et la poursuite dans leurs études supérieures.

Ces actions se déclinent plus spécifiquement sur 3 axes :

- Transition écologique,
- Rixes
- Égalité filles-garçons (cette dernière thématique est notamment abordée de façon transversale dans les deux premières thématiques, pour un impact renforcé).

Concernant les rixes, il s'agit d'accompagner les différents protagonistes concernés par une rixe. Soit comme victimes, soit comme auteurs, soit comme participants/spectateurs en travaillant sur les impacts en matière de peur/d'estime de soi positive ou négative/ de responsabilité.

En favorisant les rencontres, les échanges et la mixité, l'association développe ainsi les liens sociaux en créant du lien. Ce travail de sensibilisation se déplace aussi sur les réseaux sociaux, territoire d'action et d'observation privilégié, mais dont l'utilisation requiert un travail d'accompagnement juridique et éthique des bénéficiaires.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 700

Nombre d'établissements : 25

Nombre de classes : 25

Nombre de membres des équipes éducatives : 60
Nombre d'interventions prévues par le projet : 105

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire
- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles
- L'éducation sexuelle
- Lutte contre les rixes

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE ET MARNE
- YVELINES
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE
- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales	10 000,00	12,34%
Coûts des interventions, ateliers, conférence	53 000,00	65,39%
Services extérieurs (locations, frais de transports et de déplacements, rémunération honoraires, fournitures de bureaux)	12 554,00	15,49%
Frais de conception de projet, suivi administratif et logistique	4 500,00	5,55%
Conception et réalisation de documents pédagogiques	1 000,00	1,23%
Total	81 054,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	15 000,00	18,51%
Fonds propres de la structure	6 054,00	7,47%
Ministère de la Culture	30 000,00	37,01%
Mécénats	30 000,00	37,01%
Total	81 054,00	100,00%

DOSSIER N° EX082228 - ASSOCIATION MEMOIRE2000 - Mémoire et citoyenneté - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	21 000,00 € TTC	33,33 %	7 000,00 €
Montant total de la subvention			7 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEMOIRE 2000

Adresse administrative : 25 BOULEVARD DU TEMPLE
75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame JACINTHE HIRSCH, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Par ce programme, il s'agit de proposer aux professeurs et à leurs élèves des séances de cinéma et de théâtre suivies de débats avec des experts concernant les thèmes proposés.

Le projet propose :

- une projection mensuelle de films sur les thèmes suivants : Rixes entre bandes de différents quartiers, immigration et solidarité, éducation et transmission, harcèlement sur les réseaux sociaux, suivis d'un débat sur le thème déterminé animés par des spécialistes invités à cet effet.
- des visites en fonction des thématiques et mettre en valeur les ressentis des élèves (carnets de spectateurs publiés sur le site de l'association).

Les enseignants qui inscrivent leurs élèves reçoivent, avant chaque séance, un dossier de documentation sur le thème traité, afin qu'ils puissent les préparer au débat.

Les élèves sont également invités à donner leurs impressions après les séances en envoyant un compte-rendu qui sera publié sur le site de l'association.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 1 200

Nombre d'établissements : 20

Nombre de classes : 60

Nombre de membres des équipes éducatives : 50

Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire
- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE
- ESSONNE
- HAUTS DE SEINE
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	3 000,00	14,29%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	8 000,00	38,10%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 000,00	4,76%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	2 000,00	9,52%
Billetterie	3 000,00	14,29%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	4 000,00	19,05%
Total	21 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	7 000,00	33,33%
Fonds propres de la structure	4 500,00	21,43%
Direction de la démocratie, des citoyens et des territoires de la Ville de Paris	4 000,00	19,05%
Projet "Collèges pour légalité" Halte aux discriminations de la ville de Paris	1 500,00	7,14%
Direction de la mémoire de la culture et des archives au Musée des armées	4 000,00	19,05%
Total	21 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082244 - MEMORIAL DE LA SHOAH - Sensibiliser les lycéens à l'histoire de la shoah - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	414 882,00 € TTC	80,00 %	331 905,00 €
	Montant total de la subvention		331 905,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEMORIAL DE LA SHOAH

Adresse administrative : 17 RUE GEOFFROY L ASNIER
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Fondation

Représentant : Monsieur ERIC DE ROTHSCCHILD, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme proposé aux lycéens franciliens se compose de plusieurs actions :

Action 1 à 6 sur le devoir de Mémoire :

1. Sensibilisation des professeurs et chefs d'établissements et documentalistes : voyage d'études d'une durée de 3 jours comprend la visite du camp d'Auschwitz-Birkenau et de l'ancien quartier juif de Cracovie + 2 jours au Mémorial de la Shoah à Paris consacrée à l'histoire de la Shoah.
2. Accueil des jeunes au Mémorial : 1/2 journée comportant une visite des expositions encadrée par un conférencier.
3. Parcours de mémoire en Île-de-France : Mémorial de la Shoah, Drancy, le Mont Valérien, accompagnés d'un guide ; visites couplées des sites de Paris et Drancy accompagnées d'un guide.
4. Mise à disposition d'expositions : exposition itinérante, nouvellement créée chaque année sur la Shoah.
5. Voyages à Auschwitz : 3 journées de visite à Auschwitz (24 lycées franciliens) + projet pédagogique.
6. Parcours de mémoire hors Île-de-France au CERCIL : visite de la gare et de l'ancien camp de Pithiviers sur les enjeux des lieux de mémoire au XXIème siècle + déjeuner au mess des officiers de la gendarmerie + ateliers pédagogiques au Musée-Mémorial.

Action 7 à 9 sur les valeurs de la République :

7. Sensibilisation des professeurs et chefs d'établissements à l'enseignement de la laïcité et des valeurs de la République, de l'histoire de la Shoah et des génocides, aux ressorts du racisme, de l'antisémitisme et l'histoire du complotisme.
8. Ateliers de citoyenneté : développer le sens critiques des lycéens sur la prévention de la radicalisation.
9. Expositions itinérantes au sein des établissements scolaires permettant ainsi une continuité dans l'action éducative et une ouverture d'esprit quant aux sujets traités.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 13 000
Nombre d'établissements : 150
Nombre de classes : 400
Nombre de membres des équipes éducatives : 600
Nombre d'interventions prévues par le projet : 300

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire
- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats d'études, prestations de service	72 150,00	17,39%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	1 500,00	0,36%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	198 270,00	47,79%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	3 744,00	0,90%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	57 920,00	13,96%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	45 340,00	10,93%
Billetterie	8 513,00	2,05%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	27 445,00	6,62%
Total	414 882,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	331 905,00	80,00%
Fonds propres de la structure	82 977,00	20,00%
Total	414 882,00	100,00%

**DOSSIER N° EX082260 - ASSOCIATION ATHENA - CONCOURS DE CULTURES ET LANGUES
GRECQUE ET LATINE - 2024 2025**

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	54 340,00 € TTC	80,00 %	43 472,00 €
	Montant total de la subvention		43 472,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS UNIVERSITAIRE ATHENA
Adresse administrative : 274 RUE DE CREQUI
69007 LYON 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ROGER MASSE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

"Concours, destiné aux élèves hellénistes et latinistes des classes de 2nde, de 1ère et de terminale, dont la récompense sera un voyage en Grèce et en Italie pendant l'été qui suivra l'année scolaire concernée. Les thèmes, différents chaque année, seront donnés en septembre aux enseignants volontaires, et les épreuves, organisées fin février dans les établissements eux-mêmes, consisteront en la rédaction d'un écrit d'appropriation sur le thème choisi.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 1 500

Nombre d'établissements : 431

Nombre de classes : 200

Nombre de membres des équipes éducatives : 80

Thématiques abordées :

- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :
🏠 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et cotisations sociales	8 320,00	15,31%
Coûts des interventions	2 600,00	4,78%
Frais de voyages	39 920,00	73,46%
Frais de conception et suivi	3 500,00	6,44%
Total	54 340,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	43 472,00	80,00%
Fonds propres de la structure	5 051,00	9,30%
Bénévolats	5 817,00	10,70%
Total	54 340,00	100,00%

DOSSIER N° EX082267 - CIDJ - Le Vrai du Faux - 2024 2025**Dispositif** : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)**Délibération Cadre** : CR06-08 du 27/06/2008**Imputation budgétaire** : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	53 667,00 € HT	55,90 %	30 000,00 €
Montant total de la subvention			30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIDJ CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Adresse administrative : 6/8 RUE EUGENE OUDINE
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame BRIGITTE BOURGUIGNON, Présidente

PRESENTATION DU PROJET**Dates prévisionnelles** : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le Vrai du Faux se positionne comme un outil d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI). Au cours de différentes étapes d'animations, les jeunes sont invités à démêler le Vrai du Faux. Une phase de décryptage/correction adaptée selon les publics permet de manière interactive et ludique de s'interroger sur sa manière de « consommer » l'information, d'aborder certaines techniques de manipulation de l'image, des chiffres ou de la vidéo, ou d'évoquer certains mécanismes de la théorie du complot. L'outil est animé par des professionnels du réseau Information Jeunesse préalablement formés à cet outil d'Éducation aux Médias et à l'Information. A la fin de chaque séance, un cahier d'activités d'éducation aux Médias et à l'information réalisé par le réseau information jeunesse est remis aux lycéens. L'animation est prévue pour une durée de 1h30 à 2h00. Ci-après un déroulé prévisionnel d'une séance, pouvant parfaitement être adapté en fonction des besoins de l'établissement :

1. Présentation de l'intervenant et de sa structure (5 min).
2. Échange avec les participants autour de leur consommation de l'information (5 min).
3. Lecture du Vrai du Faux par les participants / Phase de vérification de l'information (20 min).
4. Phase de décryptage et de correction assurée par l'animateur (60 à 90 min).

Nombre d'élèves bénéficiaires : 2 100

Nombre d'établissements concernés : 30

Nombre de classes : 60

Nombre de membres des équipes éducatives impliqués : 55
Nombre d'interventions prévues dans le cadre du projet : 60

Thèmes abordés :

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales	22 167,00	41,30%
Coût des interventions	14 000,00	26,09%
Documentation et formation	5 000,00	9,32%
Transports	500,00	0,93%
Frais de conception et remise à jour du projet, suivi administratif et logistique	6 000,00	11,18%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : photocopies, bilan, achat du livret EMI...	6 000,00	11,18%
Total	53 667,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	30 000,00	55,90%
Fonds propres de la structure	23 667,00	44,10%
Total	53 667,00	100,00%

DOSSIER N° EX082272 - AFVT - Et si on écoutait les victimes ? Les lycéens ? - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	62 500,00 € TTC	80,00 %	50 000,00 €
	Montant total de la subvention		50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AFVT ASSOCIATION FRANCAISE DES VICTIMES DU TERRORISME
Adresse administrative : 1 PLACE DE VERDUN
92300 LEVALLOIS PERRET
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PIERRE FRANCOIS IKIAS, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet propose le témoignage de deux ou trois victimes du terrorisme afin d'engager un dialogue avec les lycéens. L'intervention est organisée par deux professeures titulaires mises à disposition de l'AfVT par le Ministère de L'Education Nationale, l'une de Lettres, l'autre d'Histoire-Géographie. Elles accompagnent les équipes enseignantes dans la construction d'une progression pédagogique et leur proposent des activités pédagogiques innovantes. Pour chaque classe ou groupe de classes spécifique, sont proposées des activités pédagogiques qui s'accordent avec la connaissance ou la méconnaissance des élèves du phénomène terroriste et qui proposent un contre discours susceptible de prévenir contre le processus de radicalisation, et d'entretenir la Mémoire collective. Cela implique une préparation de chaque action avec les équipes pédagogiques et la mise en place d'ateliers et/ou de sorties culturelles et/ou de cours dans les classes (plusieurs interventions de deux heures sur temps scolaire) avant la rencontre entre lycéens et victimes-témoins. Exemple de thèmes abordés : Informer sur le terrorisme, dialoguer et transmettre les valeurs de la République, remplacer les images médiatiques par les messages d'humanité portés par les victimes, prémunir les esprits contre la radicalisation, le témoignage : devenir les témoins des témoins, la violence ordinaire et extraordinaire, la démocratie, les médias, la Mémoire, l'engagement, la Justice.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 400

Nombre d'établissements : 8

Nombre de classes : 12

Nombre de membres des équipes éducatives : 30

Nombre d'interventions prévues par le projet : 35

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	43 500,00	69,60%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	6 000,00	9,60%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 500,00	2,40%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	500,00	0,80%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	10 000,00	16,00%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 000,00	1,60%
Total	62 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	50 000,00	80,00%
Mécénats	12 500,00	20,00%
Total	62 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082276 - ADRIC - Jeunes, Citoyenneté et Vivre Ensemble - 2024 2025**Dispositif** : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)**Délibération Cadre** : CR06-08 du 27/06/2008**Imputation budgétaire** : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	66 600,00 € TTC	75,08 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADRIC AGENCE DE DEVELOPPEMENT
DES RELATIONS INTERCULTURELLES
POUR LA CITOYENNETE

Adresse administrative : 7 RUE DU JURA
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Catherine KRIEDEL, Présidente

PRESENTATION DU PROJET**Dates prévisionnelles** : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le cœur du projet JCVE repose sur l'organisation d'ateliers-débats à destination de jeunes franciliens, pour qu'ils puissent disposer d'un espace de dialogue et d'expression de leurs opinions dans le respect. La médiation des débats est assurée par un intervenant professionnel. Cette sensibilisation s'inscrit dans la continuité du cursus scolaire et permet de travailler sur les prises de consciences individuelles et collectives en rapport à l'altérité, le développement de l'esprit critique, la construction et l'affirmation de soi en tant que citoyen.

Le projet s'articule autour de quatre étapes :

1. Une réunion de travail pour préparer les interventions avec les équipes pédagogique et éducative et établir un diagnostic des besoins pour chaque classe bénéficiaire ;
2. Des ateliers-débats menés auprès de jeunes lycéens, et des temps d'interventions complémentaires à ces ateliers proposés à des publics ciblés : conférences débats auprès des enseignants, ateliers de création artistique auprès de certaines classes, ateliers de création de projets pour des élèves du CVL ;
3. La conception d'un outil ludique et pédagogique par l'ADRIC, à partir des travaux réalisés par les élèves ayant préalablement pris part aux ateliers créatifs et artistiques ;
4. Un temps de bilan comprenant : la restitution et la diffusion de l'outil créé, un temps de conclusion avec les équipes éducatives, et la rédaction de bilans qualitatifs pour chaque lycée partenaire

Nombre d'élèves bénéficiaires : 635

Nombre d'établissements : 10

Nombre de classes : 30

Nombre de membres des équipes éducatives : 130

Nombre d'interventions prévues par le projet : 82

Thématiques abordées :

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles
- L'éducation sexuelle

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats de prestations (prestations facturées pour la réalisation de séances, ateliers et outil)	13 100,00	19,67%
Frais de mission des intervenants	450,00	0,68%
Frais postaux, télécommunications, fournitures de bureau, petites fournitures, assurance, location immobilière	2 500,00	3,75%
Documents pédagogiques, guides, questionnaires, photocopies, émargements, bilans d'évaluation	450,00	0,68%
Frais de personnel : pilotage, coordination, organisation, communication, interventions, gestion du projet et comptabilité	50 100,00	75,23%
Total	66 600,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	50 000,00	75,08%
Fonds propres de la structure	11 600,00	17,42%
Préfecture Île-de-France	5 000,00	7,51%
Total	66 600,00	100,00%

DOSSIER N° EX082283 - CITOYENNETE JEUNESSE SEINE SAINT-DENIS - Ensemble c'est tout ? - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	65 500,00 € TTC	76,34 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CITOYENNETE JEUNESSE SEINE SAINT-DENIS
Adresse administrative : 27 RUE DELIZY
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PHILIPPE MOURRAT, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme "Ensemble, c'est tout ?" propose aux lycéens (et à leurs équipes éducatives) des projets artistiques et culturels autour du questionnement : « Ensemble c'est tout ? » Les projets proposés permettront de susciter le dialogue et l'échange autour de questionnements comme le vivre-ensemble, la citoyenneté et les valeurs républicaines, la tolérance, la culture de l'égalité. Pourquoi est-ce si difficile de vivre ensemble ? Comment « faire société », trouver une raison commune pour mener un projet commun, ensemble, au-delà des appartenances culturelles ? Comment les valeurs de la République s'incarnent-elles dans la réalité ? Transmettre ces valeurs, c'est les faire valoir et les rendre désirables.... mais comment est-ce possible alors que les inégalités sont souvent criantes ? Sans nier les réalités, en partant de la société dans laquelle nous vivons et de sa complexité : pourquoi et comment lutter contre les discriminations et les extrémismes ? Avec l'aide d'intervenants des sciences humaines et sociales, d'artistes et de témoins pour la citoyenneté, Citoyenneté jeunesse proposera une approche mêlant les chemins de la connaissance et du sensible pour questionner – et rendre vivante – le vivre-ensemble et favoriser les attitudes d'ouverture. Dans la foulée de l'édition 2023-2024, l'association souhaite proposer des parcours invitant les jeunes à explorer la question de l'égalité femmes-hommes.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 375

Nombre d'établissements : 5

Nombre de classes : 15

Nombre de membres des équipes éducatives : 40

Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire

- Prévention de la radicalisation, intégrisme religieux, créationnisme, complotisme, extrémisme, racisme, antisémitisme, xénophobie
- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles
- L'éducation sexuelle"

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

📍 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	16 000,00	24,43%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	4 000,00	6,11%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	5 500,00	8,40%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	5 000,00	7,63%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	31 000,00	47,33%
Billetterie	4 000,00	6,11%
Total	65 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	50 000,00	76,34%
Fonds propres de la structure	15 500,00	23,66%
Total	65 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082284 - FONDATION CHARLES DE GAULLE - Dans les pas de Charles de Gaulle - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	60 000,00 € TTC	66,67 %	40 000,00 €
	Montant total de la subvention		40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION CHARLES DE GAULLE
Adresse administrative : 5 RUE DE SOLFERINO
75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur GAYMARD HERVE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Animation d'un parcours pédagogique consacré au thème de l'engagement à partir de la vie et l'action du Général de Gaulle. Chaque atelier de ce parcours s'organise autour d'un domaine d'engagement illustré par l'itinéraire du Général de Gaulle à travers l'Histoire et s'intègre à ce titre aux programmes scolaires d'histoire et d'éducation morale et civique. Les ateliers ont lieu tantôt en établissement tantôt en dehors de celui-ci pour inscrire le parcours dans une expérience concrète et vivante. L'action se prête au travail interdisciplinaire, selon le projet des enseignants, en associant les spécificités de l'Histoire et des Lettres, et éventuellement des pratiques théâtrales.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 200

Nombre d'établissements : 7

Nombre de classes : 7

Nombre de membres des équipes éducatives : 15

Nombre d'interventions prévues par le projet : 30

Thématiques abordées :

- Devoir de mémoire
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité

- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	30 300,00	50,50%
Achats d'études, prestations de service	2 000,00	3,33%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	3 600,00	6,00%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	260,00	0,43%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	18 800,00	31,33%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 500,00	2,50%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	60,00	0,10%
Billetterie	3 400,00	5,67%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	80,00	0,13%
Total	60 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	40 000,00	66,67%
Fonds propres de la structure	20 000,00	33,33%
Total	60 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082212 - ASSOCIATION SCIENCE TECHNOLOGIE SOCIÉTÉ - Cyberciviques - 2024 2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	10 500,00 € TTC	80,00 %	8 400,00 €
Montant total de la subvention			8 400,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASTS SCIENCE TECHNOLOGIE ET SOCIETE
Adresse administrative : 54 AVENUE EDISON
75013 PARIS 13E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ARNAUD PESSALACQUA, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Ce projet propose d'animer 20 séances de médiations sur le sujet du cyberharcèlement et des cyberviolences autour d'un jeu de société et de rôle créé par l'association : Réseaux-lution.

Chacune des 10 classes participantes bénéficiera de 2 séances selon le découpage suivant :

- 1ère séance :

(10') Présentation de l'atelier et discussion avec les élèves autour d'éléments de définition de la cyberviolence et du cyberharcèlement

(15') Travail en petit groupe : création d'une carte mentale sur la cyberviolence et cyberharcèlement

(1h15) Jeu "Réseaux-lution" ponctué d'interventions des médiateurs et médiatrices

(10') Débrief + explication de la seconde séance

- 2nde séance :

(10') Introduction : retour sur la première séance + présentation de la séance

(10') Quiz en équipe sur la pratique des réseaux sociaux

(10') Itération sur la carte mentale en classe entière

(20') Travail en petit groupe : élaboration d'un guide de bonnes pratiques sur le web (thèmes suggérés au besoin) et (10') restitution en classe entière

(20') Travail en petit groupe : élaboration d'un article pour le blog du lycée citant qui contacter et que faire en tant que témoin, parent, enseignant ou victime (canevas proposé au besoin) et (10') restitution en classe entière

(20') Conclusion : engagements possibles (candidature au prix "Non au harcèlement", diffusion du guide des bonnes pratiques, remise des productions collectives aux élèves ambassadeurs, classe référente cyberviolence et cyberharcèlement)

Nombre d'élèves bénéficiaires : 300
Nombre d'établissements : 8
Nombre de classes : 10
Nombre de membres des équipes éducatives : 15
Nombre d'interventions prévues par le projet : 20

Thématiques abordées :

- Lutte contre les violences : cyberviolences, cybersexisme, cybersexualité, harcèlement scolaire et cyberharcèlement
- Lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'éducation aux médias, à l'information et à la bonne utilisation d'internet
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles
- L'éducation sexuelle

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	2 500,00	23,81%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	6 000,00	57,14%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	150,00	1,43%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	50,00	0,48%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	800,00	7,62%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 000,00	9,52%
Total	10 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	8 400,00	80,00%
Fonds propres de la structure	2 100,00	20,00%
Total	10 500,00	100,00%

**DOSSIER N° EX082214 - SAINT-DENIS VILLE AU COEUR - Sensibilisation aux discriminations
LGBTQI+ - 2024 2025**

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	25 000,00 € TTC	60,00 %	15 000,00 €
Montant total de la subvention			15 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SDVOC SAINT-DENIS VILLE AU COEUR
Adresse administrative : 35 BOULEVARD CARNOT
93200 SAINT-DENIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CLAIRE ENGRAND, Co-Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le projet vise à sensibiliser les lycéens franciliens aux réalités auxquelles la communauté LGBTQI+ est confrontée. L'objectif est de créer un environnement éducatif inclusif et respectueux de la diversité. À travers des ateliers, conférences et jeux ludiques, l'association déconstruit les préjugés, aborde les violences LGBTQI+, notamment dans les quartiers populaires et sensibilise aux discriminations. Ces interventions engagent les élèves dans des conversations ouvertes, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et la tolérance. Les interventions durent de 4 heures, se concentrant sur la déconstruction des préjugés, l'éducation sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, et la sensibilisation aux discriminations LGBTQI+. Elles intègrent des thèmes tels que les réalités LGBTQI+ en banlieue, les expériences personnelles, et la lutte contre les LGBTQI+phobies. Les conférences participatives, présentent des intervenants tels que des activistes LGBTQI+, des témoignages et des experts en inclusion et diversité.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 600

Nombre d'établissements : 10

Nombre de classes : 20

Nombre de membres des équipes éducatives : 40

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Thématiques abordées :

- Lutte contre toutes les formes de discrimination, dont celles de la communauté LGBTQI+
- L'engagement citoyen : droits et devoirs du citoyen, solidarité
- Laïcité, valeurs de la République, enjeux du vivre-ensemble, liberté d'expression, respect, tolérance
- L'égalité filles/garçons : déconstruction des préjugés, égalité de genre, violences faites aux filles

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales, rémunération du personnel	11 900,00	47,60%
Achats d'études, prestations de service	3 500,00	14,00%
Coûts des interventions, ateliers, conférences	4 300,00	17,20%
Locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	1 300,00	5,20%
Frais de transport, de déplacement et de mission	1 100,00	4,40%
Rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 000,00	4,00%
Frais postaux, télécommunication, fournitures de bureau	220,00	0,88%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	830,00	3,32%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	250,00	1,00%
Frais de combustible, carburant, alimentation	600,00	2,40%
Total	25 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	15 000,00	60,00%
Fonds propres de la structure	6 500,00	26,00%
Ville de Saint-Denis (93)	3 500,00	14,00%
Total	25 000,00	100,00%

Annexe 4 Fiches projets Sensibilisation au développement durable

DOSSIER N° EX082177 - ASSOCIATION LA FRESQUE DU CLIMAT 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	57 053,00 € HT	70,11 %	40 000,00 €
Montant total de la subvention			40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA FRESQUE DU CLIMAT
Adresse administrative : 18 RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE
75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur NICOLAS FROISSARD, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 9 octobre 2024 - 20 mai 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Déployer la Fresque du Climat dans les 8 lycées engagés dans des démarches de développement durable de la région Ile de France, en sensibilisant 5700 lycéens et en formant 120 animateurs internes autonomes à la fin du projet. Le projet prévoit : Une journée de lancement début octobre, une Fresque géante pour sensibiliser 300 lycéens ce jour-là ; 8 sessions de formation à l'animation de la Fresque, pour former les 120 animateurs internes ; 40 sessions de coaching, pour accompagner la première animation des néo animateurs ; Une fois formés et coachés, les animateurs internes animent 3 fresques, à l'occasion de 3 demi-journées banalisées, type Fresque géante, dans les lycées où tous les fresqueurs animent le même jour, durant l'année scolaire 2024-2025. Pourquoi ce projet ? Le changement climatique est un enjeu sociétal majeur, qui impacte fortement les lycéens d'aujourd'hui : notamment, il modifiera profondément leurs emplois et leurs modes de vie dans les années qui viennent. Le dérèglement climatique est transverse à toutes les matières et filières, et donc trop souvent absent des programmes ; Enfin, déployer la Fresque du Climat est une opportunité pour créer du lien dans les lycées ; Scientifique, collaboratif, tourné vers l'action : La Fresque du Climat est un outil efficace qui offre aux lycéens d'aujourd'hui des clés pour créer leurs vies de demain. En ce sens, la Fresque du Climat sert la mission de la Région auprès des lycéens.

Le projet prévoit :

- Une journée de lancement en octobre, une Fresque géante pour sensibiliser 400 lycéens,
- 9 sessions de formations à l'animation de la Fresque,

- 45 sessions de coaching, pour accompagner la première animation des néo animateurs
- 405 sessions animées en autonomie

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 6 475

Nombre d'établissements participant au programme : 9

Nombre de classes participant au programme : 216

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 60

Nombre d'interventions prévues par le projet : 83

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Organisation journée de lancement	1 000,00	1,75%
Sensibilisation de 6475 lycéens	51 800,00	90,79%
29 sessions d'animation assurées par la Fresque du Climat	1 667,00	2,92%
9 sessions de formation assurées par la Fresque du Climat	517,00	0,91%
45 sessions de coaching assurées par la Fresque du Climat	2 069,00	3,63%
Total	57 053,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	40 000,00	70,11%
Fonds propres de la structure	17 053,00	29,89%
Total	57 053,00	100,00%

DOSSIER N° EX082188 - GROUPE SOS TRANSITION ECOLOGIQUE ET TERRITOIRES 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	22 484,77 € TTC	44,47 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GROUPE SOS - TRANSITION
ECOLOGIQUE ET TERRITOIRES

Adresse administrative : 102 C RUE AMELOT
75011 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur ERIC BALMIER, Directeur général

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 15 octobre 2024 - 15 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Pour chaque établissement (toute filière), 3 classes (tout niveau) sont mobilisées. Le projet prévoit 2 interventions pour chaque établissement. La 1ère intervention est constituée d'une conférence adressée aux 3 classes, regroupées dans la même salle. Les thèmes abordés : équilibre alimentaire, saisonnalité des produits, circuits courts, diversification des protéines et végétalisation des menus, conservation des aliments, dates de péremption, cuisine anti-gaspillage et zéro-déchets, compostage. Suite à la conférence se déroule un tournoi de jeux entre les 3 classes. Les jeux portent sur les thématiques traitées lors de la conférence. Le tournoi prévoit 3 jeux : 1/ Groupes alimentaires : classer des aliments par groupes, grâce à des visuels imprimés ; 2/ Calculer l'empreinte carbone d'un plat en prenant en compte son parcours, de la production jusqu'à son assiette ; 3/ Composer un panier flexitarien, anti-gaspillage, saisonnier, avec un budget fixé. Les 3 jeux passent de groupe en groupe toutes les 30 minutes. Chaque groupe marque ses réponses dans un livret, qui est ensuite utilisé pour le comptage des points par les animateurs. Les points sont cumulés par classe. La classe qui aura plus de points au total aura gagné le tournoi. La 2ème intervention prévoit un atelier pratique de cuisine pour la classe gagnante, divisés en 2 groupes de 15 participants.

Nombre de bénéficiaires : 450

Nombre d'établissements : 5

Nombre de classes participantes : 15

Nombre de membres d'équipes éducatives participants : 15
Nombre d'interventions : 10

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	12 144,20	54,01%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	5 350,00	23,79%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	526,32	2,34%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	300,00	1,33%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	4 164,25	18,52%
Total	22 484,77	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	44,47%
Carrefour	5 000,00	22,24%
Fondation METRO	5 000,00	22,24%
Autofinancements	2 484,77	11,05%
Total	22 484,77	100,00%

DOSSIER N° EX082278 - RENAISSANCE ECOLOGIQUE 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	12 500,00 € TTC	80,00 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RENAISSANCE ECOLOGIQUE

Adresse administrative : 4 RUE RENE VIVIANI
44200 NANTES

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame EMMANUELLE MOULS, Directrice générale

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 octobre 2024 - 1 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme "Agir ensemble pour le Développement Durable" vise à engager positivement et qualitativement les lycéens franciliens dans une démarche collective autour des enjeux du Développement Durable.

Les interventions s'inscrivent dans la continuité du cursus scolaire et permettent de travailler sur les compétences du référentiel EDD :

- S'ouvrir à la complexité des thématiques du DD,
- Agir individuellement et collectivement,
- Faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de DD,
- Adopter un comportement éthique et responsable.

L'association intervient auprès de 10 établissements volontaires qui désignent une équipe de maximum 30 personnes parmi les élèves et les équipes administratives et pédagogiques.

Le programme s'articule autour de plusieurs temps forts :

- Une phase de préparation avec l'équipe encadrante (octobre)
- Des ateliers en intelligence collective

1 - atelier de sensibilisation et de mise en place du programme (novembre)

2 - atelier de prototypage du plan d'actions (février-mars) - Des phases intermédiaires en autonomie pour faire le diagnostic (décembre-janvier), mettre en place le plan d'actions et sensibiliser ses camarades (mars-avril) - Un webinaire de suivi communs à tous les établissements : échanges de bonnes

pratiques, questions et réponses, présentation de l'évènement de restitution (mars-avril) - Un événement final et le bilan (mai).

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1 500

Nombre d'établissements participant au programme : 10

Nombre de classes participant au programme : 100

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 50

Nombre d'interventions prévues par le projet : 31

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel) dont 1370 euros de gratification de stage	8 395,00	67,16%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	937,00	7,50%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	1 133,00	9,06%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	905,00	7,24%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 130,00	9,04%
Total	12 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	80,00%
Bénévolats	610,00	4,88%
Mécénats : Fondation Terre Solidaire	1 890,00	15,12%
Total	12 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082279 - ASS BILAN CARBONE 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	13 620,00 € TTC	73,42 %	10 000,00 €
	Montant total de la subvention		10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS BILAN CARBONE
Adresse administrative : 41 RUE BEAUREGARD
75002 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ANNA CRETI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 30 septembre 2024 - 1 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le PEBC guide une dizaine d'établissements dans la réalisation de leur bilan carbone et la réalisation d'un projet visant à réduire leurs émissions.

Le projet se déroule en cinq phases.

La phase 1 est destinée à la sensibilisation des enseignants et personnels d'établissement aux enjeux climatiques et de comptabilité carbone pour un lycée ainsi qu'à la mise en place du PEBC (webinaire et réunions en présentiel).

La phase 2 est un atelier de sensibilisation en présentiel auprès de chaque équipe. Elle vise à comprendre les enjeux énergie et climat. L'équipe pilote utilisera ces mêmes outils pour sensibiliser les autres élèves / enseignants.

La phase 3, dédiée à la comptabilité carbone, permet aux élèves de collecter des données autour de cinq catégories (énergie, restauration, déplacements, achats et immobilisations) et d'élaborer le bilan carbone du lycée grâce à notre outil en ligne (webinaire).

Dans la phase 4, les résultats obtenus précédemment servent à établir le plan d'action pour réduire les émissions de l'établissement. Un atelier en présentiel en intelligence collective a lieu auprès de chaque équipe pour générer des idées et lancer le prototypage.

La phase 5 est une action de communication guidée. Les élèves présentent leur travail et partagent leur expérience à toutes les personnes côtoyant l'établissement. Une cérémonie de clôture réunissant les établissements est prévue en fin de parcours.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1 500
Nombre d'établissements participant au programme : 10
Nombre de classes participant au programme : 50
Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 30
Nombre d'interventions prévues par le projet : 24

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	10 500,00	77,09%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	1 400,00	10,28%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	700,00	5,14%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	820,00	6,02%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	200,00	1,47%
Total	13 620,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	73,42%
Fonds propres de la structure	3 128,00	22,97%
Bénévolats	492,00	3,61%
Total	13 620,00	100,00%

DOSSIER N° EX082280 - ECOPHYLLE 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	19 500,00 € HT	80,00 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOPHYLLE
Adresse administrative : 72 RUE DU PONT DE CRETEIL
94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CORALIE RICHARD, Directrice

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 4 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

En 1999, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclarait lors de la Conférence ministérielle Santé et environnement que « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ». Selon l'OMS, 25 % des pathologies chroniques sont imputables à des facteurs environnementaux. Face à ce constat, agir au plus près des citoyens est crucial. L'objectif de notre projet est de permettre aux Lycéens :

- de s'informer, se former sur l'état de leur environnement intérieur et les bons gestes à adopter pour leur santé afin de réduire leur exposition
- de prévenir et de gérer les risques dans les espaces clos (qualité de l'air intérieur, intoxications au monoxyde de carbone,
- de réfléchir sur son propre comportement et devenir un consomm'acteur. Afin de sensibiliser de manière non anxiogène sur cette thématique, il est proposé d'animer par établissement un escape game introductif à la thématique de la santé environnementale et 3 ateliers pratique pratique pour approfondir 3 thèmes en particulier qui touchent les jeunes.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 1750

Nombre d'établissements participant au programme : 5

Nombre de classes participant au programme : 70

Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 20

Nombre d'interventions prévues par le projet : 70

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

🗺️ REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats matières et fournitures	100,00	0,80%
Autres fournitures	200,00	1,60%
Entretien et réparations	50,00	0,40%
Publicité, publications	200,00	1,60%
Déplacements, missions	100,00	0,80%
Rémunération des personnels	7 370,00	58,96%
Charges sociales	3 505,00	28,04%
Charges fixes de fonctionnement	975,00	7,80%
Total	12 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	80,00%
Fonds propres de la structure	2 500,00	20,00%
Total	12 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082308 - GENERATIONS COBAYES 2024-2025

Dispositif : Programme d'actions de sensibilisation citoyennes (n° 00000060)

Délibération Cadre : CR06-08 du 27/06/2008

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	20 500,00 € TTC	48,78 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : GC GENERATIONS COBAYES
Adresse administrative : 50 RUE DES TOURNELLES
75003 PARIS 3E ARRONDISSEMENT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame VALERIE BOISSON-ZARIC, Chargée de mission

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 31 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'objectif général du projet Éco-Drague est de sensibiliser les 15-18 ans aux enjeux de santé-environnement avec humour et optimisme et de les amener à progressivement changer leurs habitudes quotidiennes par de meilleures pratiques. Ainsi notre objectif s'inscrit-il dans une démarche de sensibilisation et éducation permettant l'appropriation par tous des enjeux de santé-environnement et prévoit aussi la mise en place d'ateliers, d'espaces de paroles et de temps d'échanges permettant l'expression et le débat en sensibilisant les jeunes aux polluants environnementaux et leurs effets sur la santé via un Escape Game virtuel et numérique.

En s'appuyant sur des données probantes, il s'agit plus précisément de :

- Faire prendre conscience aux lycéens des liens existant entre leur environnement et leur santé dans une approche globale de cette dernière (One Health);
- Leur permettre de comprendre les modes d'action et effets sur leur santé des polluants de leur environnement : pesticides, additifs alimentaires, perturbateurs endocriniens, qualité de l'air intérieur, Composés Organiques Volatils,... ;
- Leur donner des solutions simples pour éviter ces polluants en adoptant des comportements et choix de consommation éclairés, éthiques et sains afin de préserver leur santé et leur environnement.

La démarche propose de sensibiliser de façon ludique et les lycéens qui sont totalement acteurs de leur apprentissage.

Nombre d'élèves bénéficiaires du programme : 400

Nombre d'établissements participant au programme : 7
Nombre de classes participant au programme : 15
Nombre de membres des équipes éducatives participant au programme : 20
Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  MELUN
-  MANTES-LA-JOLIE
-  GRIGNY
-  GENNEVILLIERS
-  CLICHY-SOUS-BOIS
-  VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
-  GARGES-LES-GONESSE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	8 000,00	39,02%
Achats d'études, prestations de service	500,00	2,44%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	5 000,00	24,39%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	1 000,00	4,88%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 500,00	12,20%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 000,00	4,88%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	200,00	0,98%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	500,00	2,44%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	800,00	3,90%
Frais de combustible, carburant, alimentation	1 000,00	4,88%
Total	20 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	10 000,00	48,78%
Fonds propres de la structure	5 000,00	24,39%
Ville de Paris	5 000,00	24,39%
Bénévolats	500,00	2,44%
Total	20 500,00	100,00%

Annexe 5 Fiches projets Soutien Fédérations Parents d'élèves

**DOSSIER N° EX082303 - UNION DES ASSOCIATIONS PEEP DE L ACADEMIE DE VERSAILLES
2024-2025**

Dispositif : Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens (n° 00001078)

Délibération Cadre : CR39-10 du 30/09/2010

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens	7 473,00 € TTC	66,91 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PEEP UNION DES ASSOCIATIONS PEEP
DE L ACADEMIE DE VERSAILLES

Adresse administrative : 99 AV ACHILLE PERETTI
92200 NEUILLY SUR SEINE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur LAURENT STANISLAS JACQUES ZAMECZKOWSKI, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 5 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Participer aux activités de la PEEP de l'Académie de Versailles et à son fonctionnement, et réaliser des actions de sensibilisation, d'aide et d'information des parents d'élèves et des élèves.

Ces objectifs s'articuleront autour de plusieurs axes:

- Accompagnement des associations de parents d'élèves PEEP locales de l'Académie de Versailles
- Organisation de débats, de conférences, de tables rondes, de forums..
- Formation des parents d'élèves
- Information et renseignement des adhérents

Modalités :

L'union Académique PEEP de Versailles a pour projet tout au long de l'année scolaire d'accompagner, de sensibiliser, d'encourager les parents d'élèves sur des sujets touchants leurs enfants et leur parcours scolaire, en s'appuyant sur plusieurs axes : organisation de débats/conférences, d'actions et de forums sur des thèmes comme l'orientation dont Parcoursup, le harcèlement, le cyberharcèlement, la parentalité, la laïcité, les addictions, l'inclusion.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 215 000
Nombre d'établissements : 282
Nombre de classes : 6 500
Nombre d'interventions prévues : 10

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	2 900,00	38,81%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	1 200,00	16,06%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	900,00	12,04%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	700,00	9,37%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	800,00	10,71%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	293,00	3,92%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	350,00	4,68%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	330,00	4,42%
Total	7 473,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	5 000,00	66,91%
Réversion de la fédération sur la part fédérale des cotisations des adhérents	2 473,00	33,09%
Total	7 473,00	100,00%

DOSSIER N° EX082306 - UNION ACADEMIQUE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE CRETEIL 2024-2025

Dispositif : Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens (n° 00001078)

Délibération Cadre : CR39-10 du 30/09/2010

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien régional aux fédérations de parents d'élèves franciliens	8 000,00 € TTC	62,50 %	5 000,00 €
Montant total de la subvention			5 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : UA PEEP CRETEIL UNION ACADEMIQUE
DES PARENTS D ELEVES DE L
ENSEIGNEMENT PUBLIC DE CRETEIL

Adresse administrative : 27 AVENUE DU PORT AU FOUARRE
94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame AURORE BRIEDA, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 2 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Soutien à la représentation et au développement des actions des associations de parents d'élèves locales dans les lycées publics de l'académie de Créteil.

La démarche vise à :

- Aider les associations locales PEEP à participer à la vie des établissements y compris en voie Pro
- Donner toutes les informations sur l'orientation par voie numérique, webinaires, conférences, forums
- Représenter les parents dans les commissions et rencontres académiques et régionales
- Aider à la mise en place de soutien scolaire et d'ateliers
- Mettre à disposition des APE et des AD les outils pour la reprographie
- Soutenir les actions PEEP locales et des associations départementales

Modalités :

Conférences sur l'orientation, le harcèlement en milieu scolaire, le handicap en milieu scolaire
Ateliers sur la mémoire, l'outil carte mentale, l'organisation du travail de l'élève, la préparation aux salons d'orientation...

Préparation aux épreuves avec les weekends Bac
Visioconférences et webinaires Parcoursup et PostBac
Forums des métiers
Groupes de travaux académiques

Nombre d'élèves bénéficiaires : 14 000
Nombre d'établissements : 30
Nombre de classes : 450
Nombre d'interventions prévues : 11

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  SEINE ET MARNE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	1 900,00	23,75%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	800,00	10,00%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 500,00	31,25%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	300,00	3,75%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	1 500,00	18,75%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	200,00	2,50%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	300,00	3,75%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	500,00	6,25%
Total	8 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale	5 000,00	62,50%
Fonds propres de la structure	3 000,00	37,50%
Total	8 000,00	100,00%

Annexe 6 Fiches projets Olympe

DOSSIER N° EX082050 - AGETA - PORTEUSES - 2024 2025

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	17 500,00 € TTC	57,14 %	10 000,00 €
Montant total de la subvention			10 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS ASSOCIATION POUR LA GESTION D
ESPACES TEMPORAIRES ARTISTIQUES
AGETA

Adresse administrative : MVAC 20 BOITE 75
75020 PARIS 20E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Vincent PRIEUR, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

PORTEUSES est un projet d'accompagnement de lycéennes vers la découverte des filières techniques des métiers du bâtiment et de l'artisanat, sous la forme d'un marrainage avec des professionnelles issues de ces domaines d'activités.

Il propose, aux lycéennes, une ouverture aux filières non envisagées pour des questions de genre et leur offre une écoute et un partage d'expérience sur les difficultés rencontrées en tant que femme dans des milieux non paritaires.

Le groupe, constitué de lycéennes en classe de seconde issues de différents établissements d'Ile-de-France, est accompagné sur un cycle d'ateliers techniques et théoriques qui se déroule à la Villa Belleville ainsi qu'au sein de lieux partenaires, tout au long de l'année scolaire.

Afin de leur donner la possibilité de concrétiser leur parcours d'apprentissage, le projet s'associe à des lycées professionnels offrant des formations dans les métiers d'art et du bâtiment en région Île-de-France.

Les participantes rencontrent des artisanes, entrepreneuses du bâtiment, qui les guident dans la découverte et l'expérimentation de pratiques émanant de leur métier (travail du bois, métal, électricité,

plomberie, etc), ainsi que des élèves déjà inscrites dans ces formations.

Les marraines présentent également les formes administratives que permet leur activité (salariat, auto-entrepreneuriat, etc) afin que les lycéennes aient une vision d'ensemble des perspectives professionnelles que ces filières peuvent leur offrir.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 30

Nombre d'établissements participant : 10

Nombre de classes : 10

Nombre de membres des équipes éducatives : 10

Nombre d'interventions prévues par le projet : 14

Thématique abordée : Egalité filles/garçons

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

■ PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats matières premières et fournitures	2 800,00	16,00%
Rémunération des intermédiaires	7 500,00	42,86%
Communication	400,00	2,29%
Transports	500,00	2,86%
Charges de personnel	3 800,00	21,71%
Charges indirectes	2 500,00	14,29%
Total	17 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	10 000,00	57,14%
Fonds propres de la structure	3 000,00	17,14%
Bureau des Arts Visuels de la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris	1 500,00	8,57%
Mécénat : Fondation de France	3 000,00	17,14%
Total	17 500,00	100,00%

DOSSIER N° EX082159 - Aide aux actions éducatives à destination des lycéens franciliens - REV ELLES

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	130 455,00 € TTC	23,00 %	30 000,00 €
Montant total de la subvention			30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : REV ELLES

Adresse administrative : 140 AVENUE JEAN LOLIVE
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame BOUCHRA ALIOUAT, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 30 août 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme RVL Découverte vise à élargir les horizons des jeunes filles lycéennes en leur faisant découvrir une variété de secteurs et de métiers. Son objectif principal est de favoriser l'ouverture d'esprit, de briser les barrières sociales et de renforcer le pouvoir d'action des participantes. En effet, les femmes issues des quartiers défavorisés sont souvent sous-représentées dans des domaines tels que le BTP, les sciences, le numérique, la culture, le luxe, la finance, entre autres. Ces secteurs offrent pourtant des opportunités de carrière prometteuses et en plein essor.

Le programme RVL Découverte s'engage à introduire les jeunes filles à une variété de métiers et de secteurs, en surmontant les stéréotypes de genre, les obstacles liés à la représentation, les biais dans l'orientation professionnelle et l'autocensure. Il propose plusieurs formats d'activités, pouvant être combinés sur une journée ou une demi-journée, centrés autour de thématiques professionnelles spécifiques telles que les sciences, la chimie, la cosmétique, l'artisanat, le BTP, l'énergie, la communication, les nouvelles technologies et la finance.

Ces activités incluent des visites d'entreprises mettant l'accent sur les métiers scientifiques, numériques, etc., des témoignages de professionnels en activité, ainsi que des forums de découverte de métiers.

Les participantes à ces programmes sont des membres de la communauté de Rêv'Elles, dans le cadre de

leur parcours d'orientation professionnelle. Le programme s'inscrit dans l'axe "PRO" de Rêv'Elles, dont l'objectif est d'aider les jeunes femmes à trouver leur voie professionnelle. En somme, le programme RVL Découverte aspire à émanciper les jeunes filles en leur offrant un aperçu diversifié des possibilités de carrière, et en les encourageant à poursuivre leurs ambitions sans se limiter par des conventions sociales restrictives.

La méthodologie du programme RVL Découverte se déroule en 2 étapes :

1. Rêv'Elles débute sa mission par le prisme du renforcement de la confiance en soi en mettant différentes actions en place :

- des actions de sensibilisation sur la déconstruction des croyances limitantes auprès d'établissements scolaires ou de structures jeunesse (centres sociaux, BIJ, associations ...).

- le programme RVL Ton Potentiel : un programme constitué d'un parcours intensif de 5 jours puis d'un suivi de 5 mois avec des coachings collectifs et individuels pour booster leur projet professionnel et leur confiance en soi. Les jeunes filles sont encadrées par des coachs formées à la pédagogie Rêv'Elles et stimulées par la rencontre de figures féminines inspirantes, des "Rôles Modèles" qui témoignent sur leurs carrières et leurs métiers.

2. Rêv'Elles propose ensuite des parcours de 3 jours comprenant plusieurs formats (visites, ateliers, forums) autour de thématiques professionnelles spécifiques (sciences, chimie, cosmétique, artisanat, BTP, énergie, communication, nouvelles technologies, la finance) pour permettre aux jeunes filles la découverte de nouveaux métiers/secteurs.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 90

Nombre d'établissements : 15

Nombre de classes : 20

Nombre de membres des équipes éducatives : 15

Nombre d'interventions prévues par le projet : 10

Thématique abordée : Egalité filles/garçons

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	61 071,00	46,81%
Achats d'études, prestations de service	8 533,00	6,54%
Coûts des interventions, ateliers, conférences...	10 000,00	7,67%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	10 500,00	8,05%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	4 656,00	3,57%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	500,00	0,38%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	3 614,00	2,77%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	57,00	0,04%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	21 289,00	16,32%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	8 110,00	6,22%
Impôts et taxes	2 125,00	1,63%
Total	130 455,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	30 000,00	23,00%
Taxe d'apprentissage	30 000,00	23,00%
Marie de Paris	3 314,00	2,54%
Ville de Garges-Les-Gonesse	1 286,00	0,99%
DRDFE - Pref IDF	5 714,00	4,38%
Politique de la Ville - Pref IDF	2 857,00	2,19%
Préfecture 92	1 000,00	0,77%
Préfecture 94	1 714,00	1,31%
Préfecture 95	7 143,00	5,48%
Préfecture 93	2 857,00	2,19%
Fondation Vinci	5 000,00	3,83%
Fondation Ladurée	8 000,00	6,13%
Fondation Chanel	15 101,00	11,58%
Fondation des femmes	7 500,00	5,75%
Fondation KMPG	8 969,00	6,88%
Total	130 455,00	100,00%

DOSSIER N° EX082230 - WORKINGFIT - Wotech - 2024 2025

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	91 200,00 € TTC	43,86 %	40 000,00 €
Montant total de la subvention			40 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : WORKINGFIT

Adresse administrative : 2 RTE DE FLANDRES
95500 BONNEUIL EN FRANCE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur ABDOULAYE SIDIBE, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Les actions s'organisent principalement en co-construction avec les établissements scolaires locaux tels que Lycée , ITEP , les PLIE , Mission locales , E2C et le tissu associatif autour des thématiques de la formation , recherche de stage , de l'emploi, de la découverte des métiers scientifiques et des industries culturelles créatives, de l'insertion socio professionnelle, pour des jeunes femmes.

Ainsi, l'association s'efforce à étendre ses champs d'action de façon à toucher les différentes composantes de notre société.

En général, l'association organise des rencontres entre jeunes femmes et professionnels de l'accompagnement, avocats, médiateurs ou assistantes sociales pour lever les freins sociaux, mais également des dirigeants d'entreprise sur la région Île-de-France engagés par la féminisation des métiers industriels, technologiques et scientifiques.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 200

Nombre d'établissements : 20

Nombre de classes : 20

Nombre de membres des équipes éducatives : 17

Nombre d'interventions prévues par le projet : 24

Thématique abordée : Egalité filles-garçons

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de

la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- CARRIERES-SOUS-POISSY
- CLICHY-SOUS-BOIS
- L'ILE-SAINT-DENIS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- MONTREUIL
- NOISY-LE-SEC
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE
- VILLEMOMBLE
- SARCELLES
- VILLIERS-LE-BEL
- GOUSSAINVILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires	32 000,00	35,09%
Transports de biens et transports collectifs du personnel	1 600,00	1,75%
Dépenses achats fournitures	13 400,00	14,69%
Intervention prestation service	43 000,00	47,15%
Autres	1 200,00	1,32%
Total	91 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	40 000,00	43,86%
Fonds propres de la structure	27 200,00	29,82%
Département de Seine-Saint-Denis	2 000,00	2,19%
Mécénats	22 000,00	24,12%
Total	91 200,00	100,00%

DOSSIER N° EX082235 - CAPITAL FILLES - Capital Filles en Île-de-France - 2024 2025

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	132 167,00 € TTC	37,83 %	50 000,00 €
Montant total de la subvention			50 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAPITAL FILLES

Adresse administrative : 153 RUE DE RENNES
75006 PARIS 6E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame ELIZABETH TCHOUNGUI, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Le programme propose des ateliers collectifs dans les lycées partenaires, pour les classes de Troisième (qui sont invitées par le lycée à l'occasion de l'atelier), Seconde, Première et Terminale.

Ces ateliers portent sur la lutte contre les préjugés de genre et les stéréotypes, la mixité des métiers, du coaching à l'oral... Ils sont animés par des volontaires « marraines », des plus de 80 entreprises partenaires de Capital Filles qui en plus des thématiques des ateliers, présentent aux jeunes filles leurs entreprises et secteurs d'activité ainsi que les études qu'elles ont effectuées.

En plus des ateliers collectifs, Capital Filles propose un mentorat par des Marraines en classe de Terminale (aide à l'orientation, Parcoursup, rédaction du CV et de la lettre de motivation, aide à l'obtention d'un contrat d'apprentissage, etc....).

Capital Filles propose également tout au long de l'année des coachings en visioconférences pour les filleules sur des thématiques variées et des visites de sites de nos entreprises partenaires.

Est organisé, une fois par an, un grand événement rassemblant toutes les filleules ; leurs professeurs et proviseurs ; les représentants des entreprises et institutions partenaires et les marraines lors d'une demi-journée conviviale et informative ou se succèdent des tables rondes et des discours de personnalités inspirantes, sur des sujets qui vont impacter l'avenir des jeunes filles.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 3 100
Nombre d'établissements : 35
Nombre de classes : 120
Nombre de membres des équipes éducatives : 35
Nombre d'interventions prévues par le projet : 80

Thématique abordée : Egalité filles/garçons

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- VAUX-LE-PENIL
- SAVIGNY-LE-TEMPLE
- NEUFMOUTIERS-EN-BRIE
- CHELLES
- AUBERGENVILLE
- SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- AUBERVILLIERS
- SAINT-DENIS
- STAINS
- BONDY
- PANTIN
- ROMAINVILLE
- SAINT-OUEN-SUR-SEINE
- CRETEIL
- CHARENTON-LE-PONT
- CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- CHOISY-LE-ROI
- VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
- ARGENTEUIL
- GARGES-LES-GONESSE
- MONTSOULT

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	68 599,00	51,90%
Achats d'études, prestations de service	5 394,00	4,08%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	17 820,00	13,48%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	210,00	0,16%
Autres services extérieurs : frais de réception, cérémonie, fête, foire et exposition	12 000,00	9,08%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	14 566,00	11,02%
Autres services extérieurs : frais postaux, télécommunication, fournitures de bureaux	4 530,00	3,43%
Frais de conception du projet, suivi administratif et logistique	1 560,00	1,18%
Conception et réalisation de documents pédagogiques : guides, questionnaires, photocopies, bilans...	1 800,00	1,36%
Dotations aux amortissements des immobilisations (voitures, matériel informatique...)	5 688,00	4,30%
Total	132 167,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	50 000,00	37,83%
Fonds propres de la structure	18 834,00	14,25%
Subvention du gouvernement au titre du dispositif "1 jeune, 1 mentor)	63 333,00	47,92%
Total	132 167,00	100,00%

**DOSSIER N° EX082237 - Aide aux actions éducatives à destination des lycéens franciliens -
TELEMAQUE**

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	161 200,00 € TTC	18,61 %	30 000,00 €
Montant total de la subvention			30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TELEMAQUE

Adresse administrative : 29 BOULEVARD BOURDON
75004 PARIS 4E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : MADAME ERICKA COGNE, DIRECTRICE GENERALE

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'action porte sur trois dimensions constituant un dispositif global d'accompagnement des jeunes filles vers la réussite de leurs études et le développement de leurs ambitions.

- La première dimension correspond au mentorat des jeunes filles par des salariés d'entreprises et des mentors d'établissement scolaires au sein de leur établissement scolaire ou bénévole de l'association. Le mentor d'entreprise, joue le rôle de passeur social pour la jeune fille. Il a pour mission de l'aider à s'ouvrir au monde en partageant avec elle ses aspirations, ses expériences personnelles et professionnelles, en découvrant de nouveaux lieux à visée culturelle et professionnelle et en l'accompagnement dans la construction de sa personnalité et de son estime de soi.

- La seconde dimension complète la première par le biais d'un accompagnement collectif qui au-delà d'être un soutien au bon fonctionnement de la relation mentor-filleule crée et organise un programme d'animations (plus de 200 activités en présentiel et digital l'an dernier en Ile de France) varié couvrant les leviers sur lesquels agit l'association :

o L'ouverture socio-culturelle via l'organisation de sorties culturelles

o L'ouverture vers le monde professionnel grâce à des visites d'entreprises partenaires de l'association et la présentation des métiers par les mentors d'entreprises

o La confiance en soi et la prise de conscience de leur potentiel : organisation d'ateliers de prise de parole

en public, coaching individualisé et collectif pour trouver leur voie et travailler sur l'ambition
o La persévérance scolaire, grâce au suivi par d'anciens proviseurs et professeurs des résultats scolaires des élèves de façon trimestrielle. Ainsi que la mise en place de soutien quand cela s'avère nécessaire.

- La troisième dimension de l'accompagnement consiste en un soutien matériel. Le mentorat est entièrement gratuit pour les jeunes et leurs familles. L'aide est de 700€ au lycée et chaque jeune fille aura la possibilité de réaliser 1 projet découverte de 2000€ en classe de seconde. Cette aide permet aux jeunes filles de :

o réaliser les sorties individuelles avec leurs mentors, d'acheter des livres et autres matériels à visée pédagogiques.

o pratiquer une activité extrascolaire, (sportive, musicale etc.) et de partir en séjours linguistique.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 52

Nombre d'établissements : 36

Nombre de classes : 0

Nombre de membres des équipes éducatives : 0

Nombre d'interventions prévues par le projet : 15

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- PARIS
- TRAPPES
- CHATOU
- LIMAY
- POISSY
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- BONDOUFLE
- MONTROUGE
- ASNIERES-SUR-SEINE
- CLICHY
- COLOMBES
- GENNEVILLIERS
- NANTERRE
- CLICHY-SOUS-BOIS
- STAINS
- AULNAY-SOUS-BOIS
- BOBIGNY
- PANTIN
- ROSNY-SOUS-BOIS
- CACHAN
- LE KREMLIN-BICETRE
- CRETEIL
- SAINT-DENIS (LA PLAINE SAINT-DENIS)
- EVRY-COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales	74 620,00	46,29%
Achats d'études, prestations de services	20 540,00	12,74%
Coût des interventions, ateliers, conférences	24 440,00	15,16%
Services extérieurs (locations, charges locatives...)	8 060,00	5,00%
Autres services extérieurs (transports, déplacement...)	1 820,00	1,13%
Autres services extérieurs (réceptions, cérémonies, fêtes...)	4 680,00	2,90%
Autres services extérieurs (rémunérations, honoraires, publications...)	4 940,00	3,06%
Autres services extérieurs (frais postaux, télécommunications, fournitures...)	1 560,00	0,97%
Frais de conception, suivi administratif et logistique	8 840,00	5,48%
Conception et réalisation de documents pédagogiques	10 400,00	6,45%
Combustible, carburant, alimentation	520,00	0,32%
Dotations aux amortissements	780,00	0,48%
Total	161 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	30 000,00	18,61%
Plan mentorat	24 440,00	15,16%
Mécénat : Entreprises partenaires de Télémaque	106 760,00	66,23%
Total	161 200,00	100,00%

**DOSSIER N° EX082239 - CGENIAL FONDATION CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE -
Ingénieures et techniciennes dans les classes - 2024 2025**

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	55 000,00 € TTC	54,55 %	30 000,00 €
	Montant total de la subvention		30 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CGENIAL FONDATION CULTURE
SCIENTIFIQUE TECHNIQUE MUSEE
CONSERV ARTS METIERS

Adresse administrative : 20 AVENUE RAPP
75007 PARIS 7E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Fondation

Représentant : Monsieur JEAN-PIERRE CLAMADIEU, Président

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Tout au long de l'année, la Fondation propose aux enseignants de recevoir en classe une ingénieure ou une technicienne volontaire qui, lors d'une discussion avec les élèves, aborde son parcours de formation, son métier et son quotidien au sein de son entreprise.

Afin de les aider à découvrir la richesse et la diversité des filières scientifiques, le témoignage d'une professionnelle est organisé pour un moment privilégié pour les élèves. Ce temps de découverte et de partage permet d'apporter des réponses précises aux questions que se posent les jeunes en termes d'orientation. Il permet également de dépasser les représentations et stéréotypes sur les métiers et les formations liés au genre. Il participe du parcours Avenir des lycéens.

Ces interventions sont programmables en classe comme en visioconférence par l'intermédiaire d'une plateforme de mise en relation école-entreprise CGénial-Connect.fr.

Grâce à l'engagement des professionnels du monde de l'enseignement et de l'entreprise, la Fondation met également en place d'autres actions pour assurer et développer l'appétence des lycéennes :

- « Professeurs en entreprise », des visites de sites industriels, en présentiel ou webinaire, pour les

acteurs de l'éducation

- « Le Concours CGénial », un concours scientifique qui met les élèves en démarche projet
- « Yes We Code! », la découverte du numérique grâce à des cartes programmables
- « Les Mercredis Géniaux » et « La Semaine des métiers », des visioconférences métiers à destination des élèves seuls ou en classe.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 1 200

Nombre d'établissements : 30

Nombre de classes : 40

Nombre de membres des équipes éducatives : 40

Nombre d'interventions prévues par le projet : 40

Thématique abordée : Egalité filles-garçons

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

-  DEPARTEMENT DE PARIS
-  SEINE ET MARNE
-  YVELINES
-  ESSONNE
-  HAUTS DE SEINE
-  SEINE SAINT DENIS
-  VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	43 000,00	78,18%
Achats d'études, prestations de service	1 500,00	2,73%
Services extérieurs : locations, charges locatives, études, recherches, documentation, formations	2 500,00	4,55%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	2 000,00	3,64%
Autres services extérieurs : rémunérations, honoraires, publications, promotions et valorisation	6 000,00	10,91%
Total	55 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	30 000,00	54,55%
Fonds propres de la structure	5 000,00	9,09%
Ministère de l'Education Nationale	2 000,00	3,64%
Mécénats	18 000,00	32,73%
Total	55 000,00	100,00%

DOSSIER N° EX082391 - ASMAE - Yalla ! Pas de droits pour les clichés ! - 2024 2025

Dispositif : Olympe (n° 00000968)

Délibération Cadre : CP16-448 du 21/09/2016

Imputation budgétaire : 932-288-65748-128006-100

Action : 12800602- Actions pour la citoyenneté, la participation lycéenne et la lutte contre les discriminations

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Olympe	10 000,00 € TTC	80,00 %	8 000,00 €
Montant total de la subvention			8 000,00 €

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASMAE ASSOC SOEUR EMMANUELLE

Adresse administrative : 6 RUE JUIETTE DODU
75010 PARIS 10E ARRONDISSEMENT

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame CATHERINE LARRIEU, Présidente

PRESENTATION DU PROJET

Dates prévisionnelles : 1 septembre 2024 - 31 juillet 2025

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

Ce programme est composé de 3 modules : droits de l'enfant, harcèlement scolaire et égalité filles-garçons.

Pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025, l'association déploie son module égalité filles-garçons à destination des lycées français.

Elle propose des ateliers conduits par une animatrice qui comportent 2 séquences.

- La première est le jeu des découvertes et des inventions. Elle consiste à exposer des grandes inventions et découvertes et deviner s'il s'agit d'une femme ou d'un homme qui en est à l'origine (par exemple, découverte de la structure de l'ADN).

- La seconde séquence est un débat mouvant dans lequel sont posées des affirmations sur la place des femmes dans le milieu scientifique et technique. Par exemple, "39% des étudiantes sont dans le domaine scientifique, cela s'explique par le faible niveau des femmes en mathématiques et en sciences". L'animatrice joue un rôle de facilitatrice et apporte des précisions statistiques, historiques et des clés de compréhension de ces inégalités de genre dans le milieu scientifique et technique. A la fin de l'atelier, l'animatrice fait une synthèse des tous les échanges et apporte du contenu supplémentaire sur ces sujets.

Nombre d'élèves bénéficiaires : 2 500

Nombre d'établissements : 15

Nombre de classes : 100
Nombre de membres des équipes éducatives : 0
Nombre d'interventions prévues par le projet : 100

Thématique abordée : Egalité filles/garçons

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Localisation géographique :

 REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER/Hors CPER

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2024

L'organisme ne récupère pas la TVA.

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Salaires et charges sociales (rémunération du personnel, charges sociales et frais de personnel)	9 130,00	91,30%
Autres services extérieurs : frais de transport, de déplacement et de mission	870,00	8,70%
Total	10 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention régionale 2024	8 000,00	80,00%
Mécénats	2 000,00	20,00%
Total	10 000,00	100,00%